Montréal dimanche 24 avril 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 181 94 pages 6 cahiers Nuageux, Max. 14 Min. 5 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE





OUPS

LA RELÈVE EST LÀ !

À LIRE DANS LE CAHIER LECTURES

MARIE-MAI >

LA SUPERGRILLE ACTUEL SANTÉ PAGE 8

SPORTS PLUS

L'IMPACT EST PRÊT À DÉFENDRE SON TITRE

PAGES 1, 6 ET 7



PLUS

LA BEAUTÉ, À LA VIE, À LA MORT

PAGES 1 À 3

FORMULE 1

VILLENEUVE 13E AUX PREMIERS ESSAIS

SPORTS PLUS PAGE 3

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Le collège Charlemagne va former de très bons libéraux fédéraux.

PAS D'ALLIANCE DU NPD AVEC LE PLC POUR L'HEURE

Jack Layton exige avant tout des changements au budget libéral

CAROLINE TOUZIN

Le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), Jack Layton, a nié hier que son parti soit sur le point de s'allier aux libéraux de Paul Martin pour éviter que le gouvernement ne soit renversé d'ici quelques semaines. Des rumeurs voulaient que les deux hommes, qui doivent assister aujourd'hui à une célébration de la communauté sikhe, à Toronto, en profitent pour négocier une alliance ponctuelle.

Aucune rencontre officielle n'est prévue, a assuré M. Layton, que *La Presse* a joint par téléphone à Toronto.

›Voir NPD en page A22

Irak La Roumanie transmet un message aux ravisseurs des trois journalistes



PHOTO BOGDAN CRISTEL, REUTERS

Dans le cadre d'une manifestation qui s'est déroulée au centre-ville de Bucarest, un petit garçon tient, avec l'aide d'adultes, une affiche demandant la libération des trois journalistes roumains tenus en otage en Irak.

Journée sanglante en Irak

Un caméraman d'AP et 13 autres personnes tuées dans cinq attentats

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — Un caméraman de l'agence américaine Associated Press a été tué hier à Mossoul, dans le nord de l'Irak, où cinq nouvelles attaques ont fait au moins 14 morts, dont un soldat américain.

Le caméraman d'Associated Press, Saleh Ibrahim, a été tué alors qu'il couvrait des combats, a annoncé l'agence de presse dans un communiqué, sans préciser la nationalité du journaliste. C'est le deuxième employé de cette agence tué lors de violences dans ce pays : le 2 septembre, un chauffeur irakien, Taher Mohsin, avait été tué près de son domicile à Bagdad, pour des raisons demeurant inconnues, rappelle le communiqué.

D'autres violences ont éclaté dans la journée d'hier, notamment à Bagdad. Dans la matinée, un attentat suicide contre un convoi de l'armée américaine dans l'ouest de Bagdad, sur une route longeant la route de l'aéroport, a fait un mort et 10 blessés dont trois GI, selon plusieurs sources, américaines et locales.

›Voir IRAK en page A19

Le justicier de Wall Street

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Chicago a eu Eliot Ness, justicier incorruptible, tombeur d'Al Capone. New York a son Eliot, nommé Spitzer, qui fait trembler Wall Street et les magnats du capitalisme américain. Procureur général de l'État de New York depuis 1998, Eliot Spitzer, 45 ans, est peut-être aujourd'hui l'élu le plus puissant des États-Unis à l'extérieur de Washington.

Depuis trois ans, ce fils d'un richissime promoteur immobilier s'attaque à tout ce qui bouge et triche dans la finance et les affaires.

Et la presse ne manque jamais de claironner les exploits de ce justicier à la mâchoire carrée.

En 2003, il fait cracher 1,4 milliard de dollars en amendes aux 10 firmes les plus importantes de Wall Street, qu'il accusait de donner des conseils boursiers tendancieux.

Le scandale mène à des réformes importantes.

›Voir HÉTU en page A22

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 4
Bandes dessinées	ACTUEL 7
Bridge	AFFAIRES 15
Décès	AFFAIRES 15
Feuilleton	ACTUEL 7
Forum	A 15 à 17
Génies en herbe	LECTURES 13
Grille thématique	SPORTS 8
Horaire télévision	ARTS 14
La presse d'ailleurs	A 18
Loteries	A 5
Mots croisés	ACTUEL 7 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 15
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 12
Supergrille	ACTUEL 8

Météo
Nuageux avec bruine, maximum 14, minimum 5, plus de détails en page SPORTS 10

6 21924 98765 1

Nikon
Coolpix 4800
- Résolution 4 mégapixels
- Zoom 8,3x optique
- Mémoire interne de 13,5 Mo
- Mode vidéo avec son
- Utilise les cartes SD
439,99$

Nikon
Coolpix 7900
- Résolution 7,1 mégapixels
- Zoom 3x optique
- Écran ACL de 2"
- Mode vidéo avec son
- Utilise les cartes SD
559,99$

Nikon
Coolpix 8800
- Résolution 8 mégapixels
- Zoom 10x optique
- Écran ACL de 1,8" pivotant
- Mode réduction des vibrations
- Utilise les cartes Compact Flash
1 049,99$

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal, Québec | www.lozeau.com
Valide jusqu'au 8 mai 2005
Les photos peuvent différer
BEAUBIEN
accord D Desjardins
3281518A

ACTUALITÉS

Parturiente en scaphandre

Enfermée dans un corps paralysé, une Albertaine accouchera demain

LOUISE LEDUC

Glenda Hickey voit tout, entend tout, sent tout et ses facultés intellectuelles sont intactes. Atteinte du « syndrome de l'enfermement », elle est cependant incapable de parler et de bouger depuis 2000. Demain, elle donnera naissance à un enfant par césarienne.

La venue de la cigogne chez cette Albertaine de 35 ans devenue prisonnière de son corps à la suite d'un accident vasculaire cérébral ne l'a pas catastrophée. Ni elle, ni son mari. Au contraire. « C'est la première bonne nouvelle chez nous depuis cinq ans ! » lance son mari, Kevin Hickey, que *La Presse* a joint par téléphone.

Quand il a appris cette nouvelle par les médias albertains, le Dr Ashfaq Shuaib, qui avait reçu Mme Hickey aux urgences en 2000, raconte qu'il n'en est pas revenu. « On n'oublie pas de tels patients, dit-il au bout du fil. Ça crève le coeur de voir une femme dans la jeune trentaine se retrouver dans un état 10 fois pire que celui de Christopher Reeve, alias Superman. Au début, on les croit dans un état comateux, mais ce n'est pas du tout le cas : ils entendent tout et ressentent tout, mais ils ne peuvent ni se gratter ni demander quoi que ce soit. »

Dans 80 % à 90 % des cas, ces personnes atteintes du « syndrome de l'enfermement » meurent dans les trois mois suivant l'accident vasculaire cérébral qui les a paralysés, poursuit le Dr Shuaib. Ils succombent à une pneumonie ou à des problèmes sanguins consécutifs à leur immobilité.

Profitant de soins exceptionnels à la maison (ceux de son mari et du personnel qui se relaie à son chevet tous les jours), Mme Hickey se trouve pour sa part dans une forme surprenante.

Par contre, ni elle ni son conjoint, qui est vendeur de pièces dans l'industrie lourde, n'avaient soupçonné qu'une grossesse était possible. Cet enfant non planifié sera le troisième des Hickey, qui ont deux filles de 7 et 6 ans.

Kevin Hickey, à qui l'on a diagnostiqué un cancer de la glande thyroïde quelques mois après l'accident vasculaire cérébral de sa femme, remue ciel et terre depuis 2000 pour lui éviter d'être institutionnalisée. À intervalles réguliers, des collectes de fonds sont organisées pour l'aider à payer le personnel soignant, qui coûte 60 000 $ par année.

La santé fragile des Hickey et leur fardeau financier déjà énorme ont fait en sorte que certaines personnes ont déploré cette troisième grossesse. « La plupart des gens autour de nous étaient ravis, mais il se trouve toujours des gens au jugement facile qui jouent les rabat-joie », dit M. Hickey.



PHOTO BRUCE EDWARDS, EDMONTON JOURNAL

Glenda Hickey en train de se faire coiffer.

Du brocoli ou des carottes, chérie?

Mme Hickey communique essentiellement par des battements de cils. « Nous avons un carton sur lequel est écrit tout l'alphabet, sur cinq rangées. Je lui demande si la première lettre de ce qu'elle veut me dire est sur la première rangée, et elle me répond par oui ou non avec les yeux. Elle épelle tout. »

Comme elle est capable de bouger un doigt, Mme Hickey peut aussi se servir d'un ordinateur spécial, dont l'utilisation est cependant moins rapide que l'épellation.

« Pour décider de ce qu'on va manger pour souper, ça peut nous prendre une demi-heure, explique M. Hickey. Ça me tue, mais c'est comme ça. »

Le couple a bien traversé ses crises existentielles et a déjà songé à se séparer. « Pour le bien de la famille, pour nos enfants, nous avons décidé de rester ensemble. Nous avons nos crises de ménage, comme tout couple ordinaire, mais la clé du succès est la même pour nous que pour les autres : une bonne communication et une vie sexuelle épanouie ! »

L'espoir soude aussi le couple. M. Hickey est convaincu que l'état de sa femme s'améliorera. « Elle retrouve de plus en plus ses couleurs et elle a de bonnes joues. Elle recommence à ressembler à la femme que j'ai épousée en 1996. »

Le Dr Shuaib est moins optimiste. « Au mieux, ces gens finissent peut-être par bouger un orteil, mais rien de plus spectaculaire. »

Le point de vue éthique

Jennifer Wellchman, professeure associée en philosophie à l'Université de l'Alberta, relève que, d'un point de vue éthique, cette grossesse n'est pas discutable, d'autant qu'elle n'était pas planifiée. « Cette dame a toutes ses facultés mentales et elle n'est pas la première personne handicapée à avoir un enfant. Au surplus, son mari et sa famille immédiate l'entourent de façon exceptionnelle. Il ne reste qu'à souhaiter qu'elle continue de bien aller et que sa famille puisse trouver assez d'argent pour lui permettre de rester à la maison. »

Selon David Hickey, sa femme est très présente dans la vie de ses enfants. Elle assiste à leurs parties de ringuette, et les fillettes lui lisent des livres. Autrement, les journées de cette mère se passent beaucoup devant la télévision, à regarder des émissions américaines et religieuses.

Benoit Duchesne, un résidant de Sainte-Anne-des-Lacs âgé de 46 ans qui souffre du syndrome de l'enfermement depuis 2002, ne doute pas des capacités de Mme Hickey d'être une très bonne mère. « Étant moi-même père d'un enfant de 10 ans, je crois que malgré notre condition, avec du courage, de la volonté et la bonne partenaire, il est possible de continuer de tenir le rôle d'éducateur », nous a-t-il fait savoir par courriel.

Véronique Blandin, déléguée générale en France de l'ALIS (Association du locked-in syndrome, comme on l'appelle là-bas), raconte que certains des 400 membres que compte l'association parviennent à travailler. La base de données de l'association est d'ailleurs tenue par un homme atteint de ce syndrome.

L'ALIS a été fondée par le regretté Jean Dominique Bauby, un journaliste qui a écrit le très remarqué ouvrage autobiographique *Le Scaphandre et le Papillon*.

Quand on lui soumet le cas de cette Albertaine sur le point d'accoucher, Mme Blandin dit cependant n'avoir jamais rien entendu de tel. « Ça doit être une vraie belle histoire d'amour.

DYSPHASIE

Les parents impuissants devant la longueur des listes d'attente

HUGO MEUNIER

Voilà plus de trois ans qu'un couple de Gatineau fait des pieds et des mains pour voir son enfant de 7 ans, atteint de dysphasie sévère, fréquenter un centre de réadaptation dans l'Outaouais. Après de multiples revers, Louis et Guilhème Pérodeau ne savent plus à quel saint se vouer, et leur fils Alain poireaute toujours sur une liste d'attente.

La dysphasie sévère, un trouble incurable, se caractérise par l'impossibilité de parler et parfois même de comprendre le langage.

À 7 ans, Alain a un vocabulaire très limité. Il baragouine quelques phrases tout au plus. Comme 1725 d'enfants au Québec, il attend d'obtenir les services spécialisés dans la région où il réside. Comme la meilleure période pour faire l'apprentissage de la parole se situe entre 6 et 9 ans, le temps commence à jouer contre lui.

Un cas isolé, celui d'Alain ? Absolument pas, à commencer par sa région, où 104 enfants attendent comme lui sur une liste. Pour Jean-Pierre Blais, directeur général de la RessourSe, le seul centre de réadaptation de l'Outaouais, l'herbe n'est pas plus verte chez le voisin : « Les listes d'attente sont à peu près les mêmes partout. Le plus long, c'est en orthophonie, où il faut compter plus de deux ans. » Le problème, poursuit-il, concerne surtout la pénurie de professionnels, nettement insuffisants.

Même son de cloche du côté de l'Association des établissements en réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ), qui impute l'interminable attente au manque de ressources. « Dans plusieurs centres, les équipes sont trop petites pour le nombre de cas », constate la directrice générale, Anne Lauzon.

Elle confirme l'existence d'une pénurie d'orthophonistes mais décèle une volonté politique. Entre 2001 et 2004, le nombre d'enfants dysphasiques sur les listes d'attente au Québec est passé de 2834 à 1725, se réjouit-elle.

Mais le portrait demeure sombre pour l'Association des enfants dysphasiques du Québec. « Je peux vous dire que ça pleure beaucoup dans mon bureau. Les enfants doivent être pris en charge jeunes et les parents ne savent plus quoi faire », constate la directrice générale, Guylaine Brûlé.

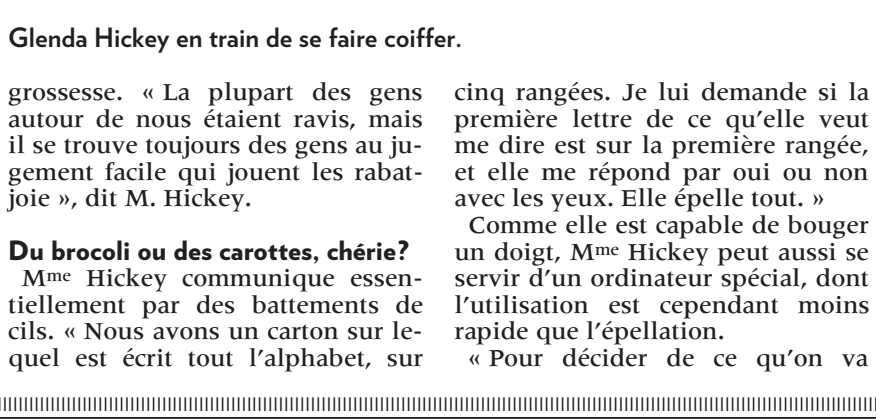


PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE PÉRODEAU

C'est maintenant que le petit Alain, atteint de dysphasie sévère, a besoin d'une orthophoniste.

Normes strictes

Plus de trois ans après avoir entrepris les démarches pour obtenir une place à la RessourSe, les parents d'Alain n'auraient jamais pensé qu'ils en seraient encore au point mort aujourd'hui. Ils estiment s'être butés aux normes d'admissions de la RessourSe, qu'ils jugent trop strictes.

Le directeur général de la RessourSe se défend d'imposer des conditions d'admission plus exigeantes qu'ailleurs, mais admet que le manque de ressources pour les dysphasiques ralentit l'accès aux cas plus lourds. « Il faut de l'argent, sinon on hypothèque la vie de certains enfants », plaide Jean-Pierre Blais.

Les spécialistes de la RessourSe procèdent toujours à l'évaluation d'Alain. Pour cette raison, une place libérée en 2004 lui a glissé entre les doigts. « L'absence de service à ce jour a déjà eu de graves conséquences sur son développement. Il faut que le système lui donne une chance ! » implore Guilhème Pérodeau, qui espère simplement permettre à Alain de vivre une vie un peu plus normale. Elle et son conjoint refusent de jeter l'éponge et exigent une meilleure concertation des services en Outaouais.

Une pénurie

Au bureau de la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, on assure mettre tout en oeuvre pour venir à bout de la pénurie d'orthophonistes. Un groupe de travail se penche actuellement sur l'amélioration des services.

Le budget annuel pour venir en aide aux dysphasiques tourne autour de 300 millions par année pour les 17 centres de réadaptation au Québec. Il en manquerait au moins 100 pour vider les listes d'attente, calcule Anne Lauzon, de l'AERDPQ.

DÉLAIS D'ATTENTE AU QUÉBEC POUR LA DYSPHASIE (AU 31 MARS 2004)

Nb d'enfants en attente, Délais moyens (jours)

Bas Saint-Laurent, 37 270
Saguenay-Lac-Saint-Jean, 196 779
Québec, 23 125
Mauricie-Centre du Québec, 57 166
Estrie, 98 479
Monréal-Centre, 384 246
Outaouais, 104 258
Abitibi-Tesmiscamique, 26 316
Côte-Nord, 69 216
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 18 626
Chaudière-Appalaches, 80 310
Laval, 25 137
Launaudière-Laurentides, 301 692
Montérégie, 403 245

Dysphasie

Définition : trouble primaire et persistant du langage.
Origine : on se sait pas encore exactement ; il y aurait probablement une part génétique.
Ressources : faibles. Il y a une importante pénurie d'orthophonistes au Québec, et certaines régions sont encore moins bien servies que d'autres.
Problème : traiter les enfants avant 9 ans (les facultés d'apprentissage du langage sont optimales avant cet âge).

source : Yves Blais, orthophoniste

Note au lecteur

Cahier Plus

Veuillez prendre note que le cahier *Plus* est exceptionnellement encarté dans le cahier A cette semaine.



PHOTO ANDREW MEDICHINI, AP

Accompagné du cardinal italien Ersilio Tonini et de deux évêques, le pape Benoît XVI a reçu plus de 2000 journalistes hier, à l'occasion de sa première audience publique.

Benoît XVI reçoit les journalistes



MATHIEU PERREAULT
ENVOYÉ SPÉCIAL
ITALIE

ROME — Benoît XVI a reçu hier plus de 2000 journalistes à l'occasion de sa première audience publique. Il signale ainsi qu'il continuera la stratégie médiatique de Jean-Paul II, qui avait utilisé les médias comme moyen d'évangélisation comme aucun autre pape auparavant.

« Il faut insister sur la responsabilité éthique de ceux qui travaillent dans ce secteur, particulièrement au plan de la sincère recherche de la vérité, de la sauvegarde de la centralité et de la dignité de la personne », a dit Benoît XVI hier matin, dans la salle d'audience Paul-VI, où avaient aussi été admis des pèlerins.

Le nouveau pape, qui sera intronisé ce matin, n'a pas pris de questions de la salle, mais certains de ses choix ont fait beaucoup jaser les vaticanistes. Il a parlé en italien, en anglais, en français et en allemand mais n'a pas dit un mot d'espagnol, au grand dam des Sud-Américains, qui espéraient que le conclave leur donnerait un pape de leur continent. Et il a fait son avertissement sur la « sincère recherche de la vérité » dans le passage en allemand de son discours, une allusion à peine voilée aux différends qui l'opposent à une bonne partie de l'Église et de la presse allemandes, notamment quant à la morale sexuelle, à l'avortement et à la doctrine de l'Église.

Ces signaux que donne Benoît XVI en se servant du langage rappellent l'un des éléments fondamentaux de son élection : sa performance pendant les « Congrégations générales », qui ont réuni tous les cardinaux chaque jour entre la mort de Jean-Paul II et le début du conclave, et qu'il a dirigées en tant que doyen du Collège des cardinaux. Selon une longue analyse de John Allen, le prestigieux vaticaniste de l'hebdomadaire américain *National Catholic Reporter*, Joseph Ratzinger a impressionné beaucoup de cardinaux en se rappelant leur nom et en s'adressant à eux dans leur langue maternelle autant que possible. Il s'est aussi assuré que chaque cardinal s'exprime régulièrement et a arrêté de nombreux débats de droit canonique qui s'enlisaient. John Allen a publié une biographie de Joseph Ratzinger en 1999, *The Enforcer of the Faith*.

Il a parlé en italien, en anglais, en français et en allemand mais n'a pas dit un mot d'espagnol, au grand dam des Sud-Américains, qui espéraient que le conclave leur donnerait un pape de leur continent.

Des indiscrétions

Selon le portrait qui se dégage des indiscrétions des cardinaux, Benoît XVI a eu un grand nombre de voix lundi soir au premier tour — entre 50 et 60. Il a ensuite augmenté son score le mardi matin, de sorte qu'après la pause du midi son élection était quasi assurée. La majorité était de 77 sur 115, les deux tiers. D'autres candidats ont recueilli un nombre appréciable de voix durant les trois premiers tours, mais aucun n'a été capable de progresser.

Les premiers jours du pontificat de Benoît XVI sont riches en nouvelles. Le quotidien romain *La Repubblica* affirme que le nouveau pape travaille à un document permettant la communion des divorcés remariés, alors que des sources ont indiqué à *La Presse* qu'un document sur la légitimité de l'usage des préservatifs dans certains cas — un couple dont l'un des partenaires a le sida, par exemple — sortirait l'automne prochain. Les médias américains ont aussi beaucoup insisté sur l'attention particulière que portera Benoît XVI au problème des agressions sexuelles par les ecclésiastiques, une question dont il s'est beaucoup occupé depuis deux ans à titre de patron de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Benoît XVI a confirmé cette semaine tous les préfets de dicastères (le gouvernement du Vatican), en précisant toutefois que sa décision pourrait changer. Normalement, les nominations de préfets valent pour cinq ans. Le secrétaire d'État, par exemple, Angelo Sodano, a déjà 77 ans.

L'une des grandes questions qui agite les vaticanistes en ce moment est l'identité du successeur de Joseph Ratzinger à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), chargée de veiller à ce que les théologiens et les ecclésiastiques respectent le magistère. Plusieurs y voient l'archevêque de Vienne, Christopher Schonborn, qui aurait été l'un des principaux partisans de Ratzinger au conclave. Mgr Schonborn est spécialiste des relations avec les autres confessions chrétiennes, l'une des questions courantes que doit traiter la CDF. Il est aussi très proche, culturellement, de Benoît XVI : la Bavière, d'où vient le pape, est parfois appelée « la petite Autriche ».

AUTRE TEXTE
Le passé pastoral de Benoît XVI.
À lire dans le cahier Plus, page 12

Force et rigueur d'un « humble ouvrier »

Le nouveau pape possède une plume redoutablement efficace

SOPHIE BROUILLET
COLLABORATION SPÉCIALE

Si certains ont prêté des ambitions papales à Joseph Ratzinger, ses confidences donnent au contraire l'image d'un homme modeste, à l'aise surtout dans la sphère théologique et ayant gravi presque contre son gré les échelons de la hiérarchie catholique.

Lorsque la vocation à la prêtrise s'est fait sentir, raconte-t-il dans son livre *Le Sel de la terre*, il a hésité par crainte de ne pas être à la hauteur. « Comme j'étais plutôt timide et dépourvu de sens pratique, comme je n'étais ni sportif ni doué pour l'organisation ou l'administration, j'étais forcé de me demander si je trouverais l'accès aux autres », se rappelle-t-il.

Lors de sa nomination comme évêque de Munich, en 1977, le même genre de doute a envahi celui qui se sentait davantage appelé à l'enseignement. Et quand Jean-Paul II lui a parlé de l'appeler à Rome, il dit s'être d'abord opposé à ce projet. Il n'a accepté des postes de responsabilité qu'au prix de renoncements et parce que, selon lui, « le problème de l'Église est aujourd'hui étroitement lié à celui de la théologie ».

« Pour moi, le prix à payer fut de ne pas pouvoir faire entièrement ce que je m'étais imaginé, c'est-à-dire participer par la pensée et la parole aux grandes discussions spirituelles de notre époque, développer une oeuvre propre. J'ai dû me plonger dans les détails et la multiplicité des conflits et des événements factuels. »

« Si j'ai fait front, c'est contre une théologie qui perd ses critères et ne fait plus bien son service. Qui oublie que nous sommes là pour servir et que nous ne décidons pas nous-mêmes ce qu'est l'Église. »

Voilà donc le penseur devenu pape. Il y avait sans doute du vrai dans la boutade du porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, qui, plaisantant avec des journalistes peu après la fin du conclave, disait que Jean-Paul II avait une fois de plus empêché l'ex-cardinal Ratzinger de retourner en Allemagne.

Et on peut croire que Benoît XVI était sincère mardi, quand il s'est présenté aux catholiques comme « un simple, humble ouvrier dans la vigne du Seigneur », arrivant « après le grand pape Jean-Paul II ». Par le passé, il s'est décrit comme un chrétien « tout à fait normal », peu enclin au mysticisme que certains observateurs prêtaient à Karol Wojtyla.

N'empêche, durant ses nombreuses années d'enseignant en Allemagne, notamment à l'université de Ratisbonne, la force et la rigueur de sa pensée semblent avoir fait de lui un rassembleur. « On a vu arriver quelqu'un qui a remis les choses en lumière, avec lui tout rendait un son nouveau », raconte un de ses anciens élèves cité par le journaliste Peter Seewald. Ses cours débordaient d'auditeurs. Et les livres qu'il a signés sont plus limpides et percutants que ceux de Jean-Paul II. Si des catholiques critiquent son conservatisme, tous lui reconnaissent une plume redoutablement efficace.

Un concile mal compris

Quelle est la teneur de cette pensée qui frappe tant ? Joseph Ratzinger a été célébré comme un théologien progressiste au temps du concile Vatican II, qu'il a appuyé sans réserve. Mais il s'est par la suite fait très critique des conséquences de ce concile et s'est élevé contre plusieurs théologiens qui, selon lui, abusaient du vent réformiste désormais à l'oeuvre dans l'Église.

Changement de cap ? Pas du tout, rétorque le principal intéressé. Pour lui, le concile censé présenter la foi avec une force nouvelle a été mal compris dans le monde, et « on a eu de plus en plus l'impression que la réforme consistait simplement à jeter du lest ».

Ses diverses interventions contre des théologiens contestataires des dernières décennies, tantôt comme évêque de Munich, où il a provoqué des conflits, tantôt comme préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ont leur leitmotiv : l'idée d'une vérité transcendante, révélée, à servir et non à réinventer.

« Si j'ai fait front, explique-t-il dans *Le Sel de la terre*, c'est contre une théologie qui perd ses critères et ne fait plus bien son service. Qui oublie que nous sommes là pour servir et que nous ne décidons pas nous-mêmes ce qu'est l'Église. »

Des positions catégoriques

L'idéequ'il existe des vérités transcendantes lui inspire des positions catégoriques tant contre l'avortement que contre le mariage homosexuel, le mariage des prêtres et l'ordination des femmes. Pour lui, ces questions sont par ailleurs importantes, mais non primordiales. « Ce ne sont pas de ces problèmes que souffre l'Église », a-t-il déclaré par le passé, en faisant remarquer qu'on ne se bouscule pas non plus aux portes des églises protestantes, plus conciliantes avec les requêtes du monde moderne.

La véritable cause du déclin de l'Église en Occident, croit le nouveau pape, c'est « un vent contraire » de l'histoire, aujourd'hui dominée par une pensée à la fois scientifique et relativiste, au détriment de la religion. Ce vent, il entend bien y faire face.

POLITIQUE

La conciliation travail-famille, version Charest

DENIS LESSARD

QUÉBEC – À mi-chemin du mandat du gouvernement Charest, on constate que politique et famille se mélangent étroitement dans son cabinet. Cela a toujours existé sous les administrations antérieures, mais jamais à ce point.

Depuis la semaine dernière, Jacques Dupuis, leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, a un nouveau chef de cabinet. Il s'agit de Serge Marcil, ancien ministre dans le gouvernement de Daniel Johnson. M. Dupuis détient un autre portefeuille, la Sécurité publique, où il a comme chef de cabinet Christiane Pelchat, ancienne députée elle aussi... et conjointe de M. Marcil.

« J'ai accepté de dépanner Jacques pour trois mois », a expliqué M. Marcil à *La Presse* la semaine dernière.

Le fils de M. Marcil, Olivier, les a tous deux précédés : il est, depuis l'élection du gouvernement Charest, chef de cabinet de Benoît Pelletier aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Le salaire maximal pour un chef de cabinet est de 106 000 $ par année. Certains ont aussi un « port d'attache » à Montréal, et tous leurs frais sont couverts à Québec, une allocation non imposable d'environ 20 000 $ par année. Les employés politiques sont rémunérés à même les fonds publics et ces postes sont accordés, c'est bien normal, à des personnes dont la loyauté aux ministres est au-dessus de tout soupçon.

« La politique, c'est accaparant. Quand on passe 95 % de son temps au travail, il est prévisible que plusieurs trouvent leur conjoint parmi les collègues », explique un jeune chef de cabinet.

La conjointe du ministre Dupuis, Hélène Ménard, était chef de cabinet de Julie Boulet comme déléguée aux Transports. Elle est maintenant employée politique d'Yvon Marcoux, à la Justice.

L'ancienne conjointe de M. Dupuis, Andrée Fortin, était depuis longtemps recherchiste dans l'opposition libérale. Après les élections, elle avait été nommée chef de cabinet de Claude Béchard à l'Emploi et l'a suivi au Développement économique.

L'ancien conjoint de Mme Pelchat, Daniel Lord, est chef de cabinet du whip du gouvernement, Norman MacMillan, qui embauche aussi, à son bureau de l'Assemblée nationale, Suzanne Pilote, la conjointe du ministre Philippe Couillard.

Bien sûr, les observateurs de la scène politique savent que l'ex-organisateur du PLQ, Pierre Bibeau, vice-président de Loto-Québec, est le conjoint de Line Beauchamp, ministre de la Culture. Le fils de M. Bibeau, Alexandre, qui a longtemps milité au PLQ, est employé politique de David Whissell, le président du caucus.

Kevin Dobie, nouvel attaché de presse de Geof Kelley, est le fils de Robert Dobie, vice-président perpétuel du PLQ. Un autre « fils de », Jean-Sébastien Lamoureux, ancien député d'Anjou, est devenu chef de cabinet de Monique Jérôme-Forget. Il est le fils de Jacques Lamoureux, ancien président du PLQ.

Précédents péquistes

C'est bien connu aussi : l'ex-ministre des Finances Yves Séguin est le conjoint de Marie-Josée Nadeau, vice-présidente d'Hydro-Québec. Rien d'inédit ici : Pauline Marois était ministre quand le gouvernement péquiste a nommé son conjoint, Claude Blanchet, à la tête de la Société générale de financement. Guy Chevrette, ministre péquiste, avait eu pendant des années sa conjointe, Shirley Bishops, comme attachée de presse.

Mais le chassé-croisé familial au gouvernement Charest est plus fréquent que dans les cabinets politiques antérieurs. Nouveau ministre du gouvernement en ligne, Henri-François Gautrin s'est vu adjoindre un chef de cabinet. Il s'agit de Line Blouin, la conjointe de Pierre Reid, ex-ministre de l'Éducation et nouveau titulaire des Services gouvernementaux.

Le chassé-croisé familial au gouvernement Charest est plus fréquent que dans les cabinets politiques antérieurs.

Issue d'une famille libérale de longue date, Marie-Claude Champoux a de longs états de service chez les employés politiques du PLQ. Sa soeur Mylène est venue la rejoindre durant les années d'opposition. La première est devenue chef de cabinet de Pierre Reid, puis attachée de presse de Jean Charest. Mylène, devenue la conjointe du ministre Claude Béchard, a été nommée chef de cabinet du nouveau responsable du Travail, Laurent Lessard.

Employée au cabinet de Carole Théberge, Suzie Lalancette est la conjointe du député libéral de Vimont, Vincent Auclair. Renée Michaud, secrétaire au cabinet de Julie Boulet, partage sa vie avec le ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières.

Katia Parisé, attachée politique du député Pierre Marsan, est la conjointe de Benoît Savard, l'organisateur du PLQ. « Vous devriez écrire que je suis le conjoint de Katia... elle était au parti avant moi », a ironisé M. Savard cette semaine. Les deux militaient déjà à la commission jeunesse du PLQ.

Même au cabinet

La filière familiale joue même au cabinet de Jean Charest : Marie-France Dubuisson, responsable de la correspondance, est la soeur de Philippe Dubuisson, conseiller économique du premier ministre.

Quant à Natalie Servant, « rédactrice-réviseure », elle est la soeur de Patrice Servant, « conseiller spécial » responsable de la rédaction des discours du premier ministre.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Jean Charest, debout à droite, applaudit Jacques Dupuis, assis près de lui, mercredi dernier à l'Assemblée nationale.



Ce que Paul Martin aurait dû dire



STÉPHANE LAPORTE
CHRONIQUE
COLLABORATION SPÉCIALE

Une adresse à la nation de notre premier ministre ! *Wow* ! On n'avait pas vu ça depuis le référendum. J'te dis que Paul avait la face longue. On aurait dit un mort en train de lire son testament. Vous savez, c'est un service qu'on offre chez Magnus Poirier. Quand un monsieur se sait gravement malade, on le filme pendant qu'il lit ses dernières volontés et, après son décès, on donne la cassette à sa famille, qui la regarde, bouleversée. Jeudi soir, Paul Martin avait l'air de *Six Feet Under*.

Ce n'est pas l'image qu'il aurait dû nous envoyer. On s'en fout, de son malheur. Les politiciens doivent être à notre service. Pas à leur service, même s'il est funèbre. Il aurait dû dégager de la force, du tonus et surtout être franc comme jamais un politicien n'a été franc. Pas de phrases empesées, pas de tournures vides. De la franchise, seulement de la franchise. Comme un pêcheur des Îles-de-la-Madeleine. Dire les choses comme elles sont. Alors peut-être aurait-il réussi à nous faire croire en lui.

Au lieu de dire : « Bonsoir, je m'adresse à vous directement ce soir... » Il aurait dû dire : « Bonsoir, je m'adresse à vous directement ce soir parce que chus pus capable de sentir les maudits journalistes. Sont là, à me narguer avec leurs micros, y me posent plein de questions, pis j'ai l'air fou. Surtout en français. Tandis que tout seul dans mon bureau, en lisant le télésouffleur, je suis ben moins poche. »

De la franchise ! On veut de la franchise !

Au lieu de dire : « Comme nous le savons, ce qui s'est passé avec les commandites est survenu sous un gouvernement libéral. Les politiciens qui étaient au pouvoir à ce moment doivent être imputables, et je m'inclus dans ce groupe. J'étais le ministre des Finances. À la lumière de tout ce qu'on a appris depuis un an, je suis désolé que nous n'ayons pas été plus vigilants, que je n'aie pas été plus vigilant. » Il aurait dû dire : « Comme nous le savons, ce qui s'est passé avec les commandites est survenu sous un gouvernement libéral. Maudite marde ! Les politiciens qui étaient au pouvoir à ce moment doivent être imputables, et je m'inclus dans ce groupe. J'étais le ministre des Finances. Mais j'étais trop occupé à vouloir prendre la place de Jean Chrétien pour surveiller ce que l'on faisait avec votre *cash* ! »

Au lieu de dire : « Si un dollar, un seul dollar a fait son chemin de façon inappropriée vers les coffres du Parti libéral, il sera remboursé aux Canadiens et Canadiennes. Je ne veux rien savoir de cet argent. »

Il aurait dû être honnête, penser aux intérêts accumulés et promettre ceci : « Pour chaque dollar sale entré dans les caisses du Parti libéral, je m'engage à remettre 2 $ aux Canadiens et Canadiennes. Oui, deux pour un ! Je ne veux rien savoir de cet argent, j'en ai déjà plein avec tous mes bateaux battant pavillon d'un paradis fiscal. »

Au lieu de dire : « Je m'engage ce soir, devant vous, à déclencher des élections générales dans les 30 jours suivant la publication du rapport final du juge Gomery. »

Il aurait dû dire : « Je m'engage ce soir, devant vous, à déclencher des élections générales dans les 30 jours suivant la publication du rapport final du juge Gomery. Quoiqu'il faut que je vous laisse un peu de temps pour le lire. Pis y risque d'être pas mal épais. Encore plus que le *Code Da Vinci*. Avec toutes les notes en bas de page et les addendas, il risque d'avoir 10 000 pages. Ça va nous prendre une bonne année pour le lire comme il faut. Donc, la *gang*, je m'engage à déclencher des élections générales dans les 300 jours suivant la publication du rapport final du juge Gomery. »

Au lieu de dire : « Je me suis impliqué en politique parce que j'avais confiance que le gouvernement est là pour le bien-être des Canadiens. »

Il aurait dû dire : « Je me suis impliqué en politique parce que je suis un vieux riche qui n'aime pas trop jouer au golf et qui voulait s'occuper un peu. En devenant premier ministre, je pensais que tout le monde m'aimerait pis que je serais bien. Mais là, je perds mes cheveux, j'ai des poches sous les yeux plus grosses que la caisse des commandites pis j'arrive pu à dormir, mais je veux pas m'en aller tout de suite et passer à l'Histoire comme le Richard Nixon du Canada. Pis entre vous et moi, c'est vrai que nous, les libéraux, on aime ça flamber votre argent mais au moins on a du *fun* dans vie, on aime les gais, on est pour la paix pis la marijuana. Voulez-vous vraiment qu'Harper pis sa bande de constipés prennent le pouvoir ? Vous allez trouver ça plate en maudit ! »

Et en terminant, au lieu de dire : « Merci et bonne soirée », il aurait dû dire : « Excusez moi de chuinter toujours comme ça, mais mon dentier est mal ajusté. On a beau être millionnaire, on peut avoir un dentier qui frotte. L'argent, c'est pas tout, dans la vie. Bonne soirée !

La vôtre va sûrement être meilleure que la mienne. Moi, faut que je fasse la tournée de toutes les émissions de télé pis que je me justifie devant chaque p'tit journaliste pendant que vous autres, vous allez regarder une vue, ma *gang* de chanceux ! Bye, là.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : stephane@stephanelaporte.com

Une fillette de 5 ans arrêtée et menottée

AGENCE FRANCE-PRESSE

MIAMI — Une vidéo montrant une fillette de 5 ans, se débattant et menottée par des policiers dans son école de Floride, était diffusée hier sur de nombreuses chaînes de télévision américaines.

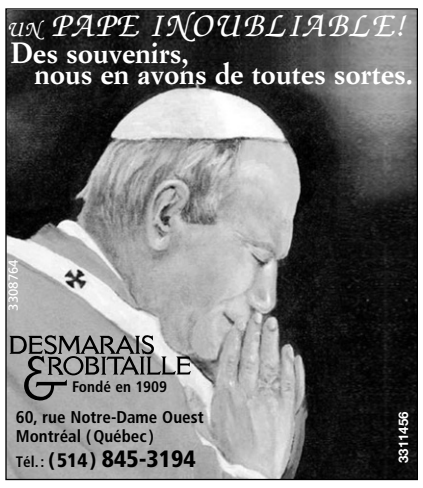
Cette bande vidéo, datant du 14 mars, montre une petite écolière agitée de St-Petersburg, dans le sud-est de la Floride, semant le désordre dans le bureau d'un responsable de son établissement et n'obéissant pas aux ordres d'arrêter. On la voit ensuite crier et se débattre quand un policier lui fixe les menottes aux poignets.

La police s'est refusée à tout commentaire.

Selon la télévision locale Bay9, les responsables de l'école expliquent que la fillette était « turbulente et violente », frappant et donnant des coups de pied à plusieurs professeurs et administrateurs. Sa mère ne pouvant venir la chercher tout de suite, « ils ont décidé d'appeler la police ».

John Trevena, l'avocat de la mère de l'enfant, a indiqué à Bay9 que les policiers avaient utilisé des menottes en plastique, les menottes standard ne correspondant pas aux poignets d'une fillette de 5 ans. « Ça n'existe pas parce que précisément, les enfants de cinq ans ne sont pas censés être menottés », a-t-il dit, en précisant que la mère songeait à lancer des poursuites.

Devenir son propre
avocat
idpdroitpratique.tripod.com
(514) 351-1080
IDP Institut du droit pratique
Me Pierre Marquis, dir.
3293516
3293511





Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

LOTTO SUPER 7 — Tirage du 2005-04-22

13 16 18 22 26 40 43

Complémentaire : (39)

	Gagnants	Lots
7/7	0	17 500 000,00 $
6/7+	4	135 978,00 $
6/7	185	2 572,50 $
5/7	11 232	151,30 $
4/7	239 461	10,00 $
3/7+	221 274	10,00 $
3/7	2 006 341	Participation gratuite

Ventes totales : 29 359 906 $
Prochain gros lot (appr.) : 20 000 000 $

LOTTO 6/49 — Tirage du 2005-04-23

18 19 23 29 33 45

Complémentaire : (08)

Québec 49 — Tirage du 2005-04-23

01 10 16 23 26 37

Complémentaire : (19)

LOTTO SUPER 7 — PROCHAIN GROS LOT BONI LE 29 AVRIL 2005 — 20 000 000 $

La Quotidienne — Tirage du 2005-04-23

3 4

687 4606

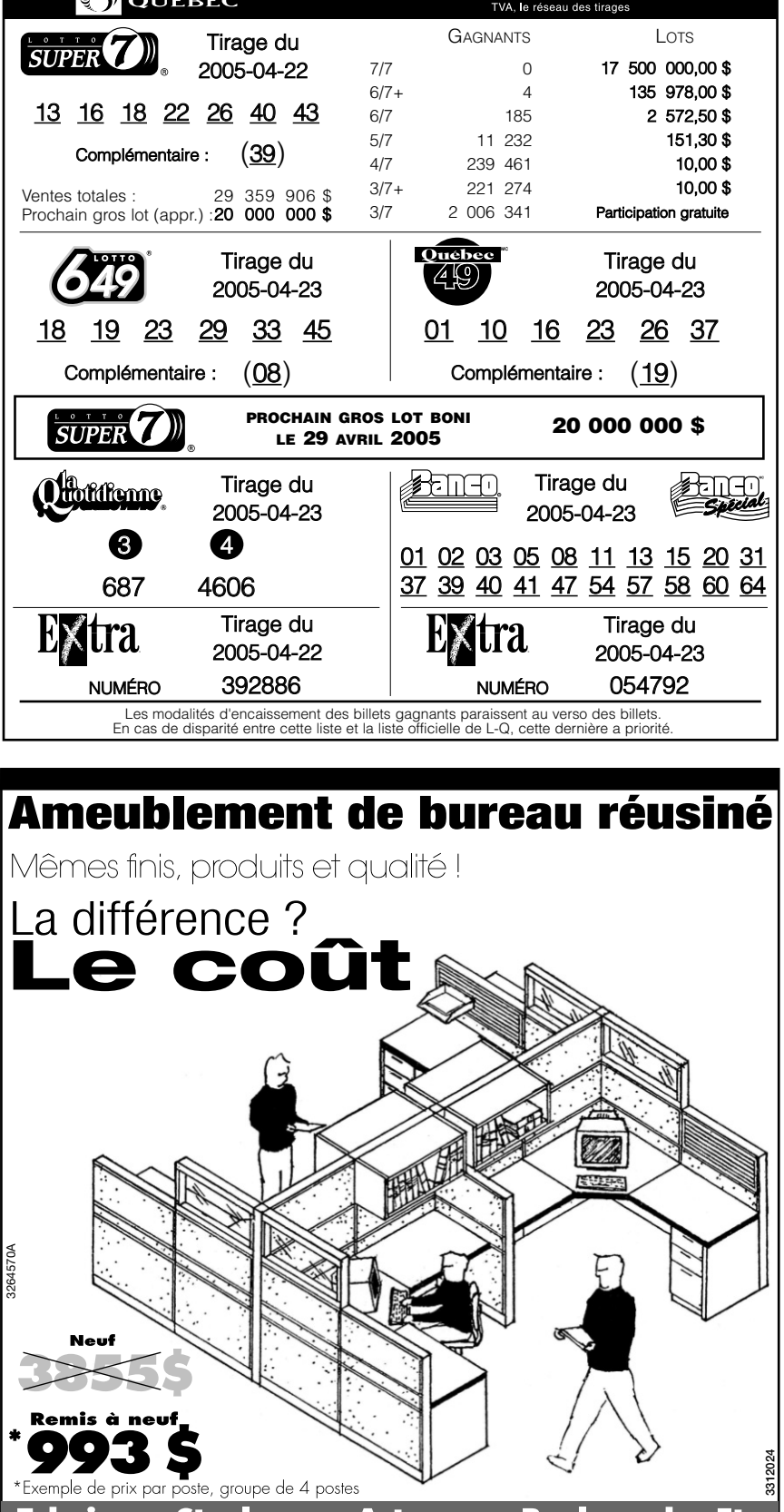
Banco — Tirage du 2005-04-23 — Banco Spécial

01 02 03 05 08 11 13 15 20 31
37 39 40 41 47 54 57 58 60 64

Extra — Tirage du 2005-04-22 — NUMÉRO 392886

Extra — Tirage du 2005-04-23 — NUMÉRO 054792

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.





ACTUALITÉS

L'esprit conservateur souffle au conseil de l'ADQ

MARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE — Le Parti conservateur a « toujours été plus respectueux des compétences des provinces que les libéraux », a estimé hier le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont. Il s'est toutefois bien gardé de se prononcer clairement en faveur de Stephen Harper en vue de la prochaine élection fédérale.

« Historiquement, lorsqu'ils formaient le gouvernement, les conservateurs ont toujours eu tendance à respecter davantage les pouvoirs des provinces », a dit M. Dumont sur le parquet du Centre des congrès de Saint-Georges, en Beauce, où environ 200 adéquistes sont réunis jusqu'à aujourd'hui en conseil général.

Alors que le déclenchement des élections apparaît de plus en plus imminent, l'ombre du Parti conservateur plane sur le conseil général de l'ADQ. Même s'ils évitent d'en faire étalage, les adéquistes ont de nombreux échanges, dans les officines, avec des militants du PC.

L'organisateur en chef du Parti conservateur au Québec, Norm Vocino, a d'ailleurs rendu une visite discrète aux délégués, hier, tout comme Michel Lalonde, un conseiller du chef Stephen Harper.

Malgré les grandes affinités idéologiques qui unissent l'ADQ aux conservateurs, notamment sur les plans fiscal et économique, le leader adéquiste préfère jouer de prudence en évitant d'encourager ouvertement les militants de son parti à appuyer le PC. « Tous les partis fédéraux vont avoir à prendre des positions et nous serons attentifs. Mais en ce qui nous concerne, l'ADQ n'aura jamais d'alliance formelle avec un autre parti », a-t-il déclaré.

S'il garde une certaine distance vis-à-vis des troupes de Stephen Harper, M. Dumont n'hésite pas à faire savoir que le Bloc québécois ne constitue pas une option valable de changement à Ottawa.

« Les gens disent qu'ils veulent changer de gouvernement. Même Gilles Duceppe le dit. Alors si on veut changer de gouvernement, il faudra trouver un autre parti, parce que ce ne sera pas le Bloc, c'est certain », a-t-il souligné.

Mario Dumont constate que « historiquement, lorsqu'ils formaient le gouvernement, les conservateurs ont toujours eu tendance à respecter davantage les pouvoirs des provinces ».

Certains députés de l'ADQ expriment plus aisément et directement leur malaise envers le Bloc québécois. Pour Janvier Grondin, de la circonscription de Beauce-Nord, un vote pour le Bloc est un vote pour que les libéraux demeurent au pouvoir : « Les libéraux ont besoin d'une leçon et devraient être envoyés en vacances. Mais le Bloc ne prendra jamais le pouvoir. Un vote pour le Bloc contribue à maintenir le Parti libéral au gouvernement », a-t-il estimé.

Son collègue de Vanier, Sylvain Légaré, partage la même analyse : « C'est une simple question de logique. Le Bloc est confiné à l'opposition. Si les électeurs appuient ce parti, ils laissent la place aux libéraux », a dit le jeune député.

Par ailleurs, au cours de la journée, les délégués ont commencé à jeter les bases d'une politique adéquiste destinée à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), qui doivent de plus en plus composer avec la vive concurrence de pays émergents comme la Chine. L'ADQ veut en outre simplifier la réglementation, mettre en place des mesures fiscales avantageuses et faciliter l'accès au capital de risque privé.

L'objectif est de munir les PME des outils nécessaires pour affronter la concurrence étrangère, ce qu'elles n'ont pas actuellement, selon M. Dumont. Les PME « sont équipées comme les soldats canadiens en Afghanistan », a dit le chef de l'ADQ.

Aujourd'hui, les militants se pencheront sur le système carcéral, qu'ils jugent beaucoup trop laxiste. L'ADQ souhaite entre autres choses resserrer les conditions d'admissibilité aux libérations conditionnelles.

la Baie encore plus

ce qu'il y a de mieux jusqu'à 60 % de rabais

60 % de rabais
serviettes Stateroom de Nautica

50 % à 60 % de rabais
jeans One True Fit de Lee pour elle
Ord. 44,99 $ et 49,99 $. **Maintenant 19,99 $.**

jusqu'à 50 % de rabais
• mode griffée pour lui
• sélection mode et jeans Chaps Denim pour lui
Ord. 39,99 $ et 58,99 $. **Solde 19,99 $.**

50 % de rabais
• coupe-vent Outline en nylon pour lui. Avant 49,99 $. **Maintenant 24,99 $.**
• sélection de tenues d'extérieur pour lui

50 % de rabais
• chemise tout-aller ToGo^MC pour lui
Ord. 29,99 $. **Solde 14,99 $.**
• sélection de tricots, corsaires et pantalons ToGo^MC pour elle
• lits de plume et couettes Heavenly Down. Ord. 99,99 $. **Maintenant 49,99 $.**
• bijoux diamantés en or à 10 ct et 14 ct. Bagues, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, etc. Quantités limitées.
• serviettes fantaisie Bath Creations
• literie sélectionnée House & Home et Ralph Lauren
• literie mode sélectionnée
• variété de courtepointes
• serviettes jacquard Nautica

30 % de rabais
chaussures de marques : Franco Sarto, Bandolino, Ecco, Sam & Libby, Tommy Hilfiger, Nickels, Fairset, Wanted et Mantles^MC **POUR ELLE**
Ecco, Hush Puppies, Tommy Hilfiger, Wolverine, Sperry, Mantles^MC, Brown's Landing et Hunt Club **POUR LUI**

40 % de rabais additionnel
peignoirs, tenues de nuit, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips pour elle
Sur les derniers prix étiquetés.

40 % de rabais additionnel
montres et bijoux à prix de liquidation. Sur les derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel
• sélection mode et jean dont des tenues griffées pour elle et lui
Exceptions : I.N.C et Alfani pour elle.
• tenues de nuit et peignoirs à prix de liquidation pour lui
• tenues mode et de nuit à prix de liquidation pour enfant
Sur les derniers prix étiquetés.

10 % de rabais additionnel
meubles, appareils électroniques et gros électros à prix de liquidation
Sur les derniers prix étiquetés.

SOLDE DE 3 JOURS Du lundi 25 au mercredi 27 avril

elle et lui

solde 29,99
chemises tout-aller pour lui
Perry Ellis, Pin Hi d'Arrow, Authentics, Pacific Trail et Haggar. Ord. 45 $ à 50 $.

50 % de rabais
sélection mode jeans pour elle : Seven, Jean Star, Silver Jeans et Manager; et sélection mode jeans pour lui : Sean John, Tommy Hilfiger Denim et Chaps Denim

30 % de rabais
• tenues mode et jean pour elle et lui. Guess, DKNY et Polo
• tricots printaniers pour elle ToGo^MC, Nine & Company, Style&co. et autres
• collants fins et chaussettes Mantles^MC pour elle
• sélection de pantalons de ville pour lui. Jones New York, Haggar, Perry Ellis et Mantles^MC
• maillots de bain, shorts et pantalons tout-aller pour lui
• chemises de ville et cravates pour lui
• sous-vêtements pour lui Stanfields et Nautica

30 % de rabais
complets et vestons sport pour lui Jones New York, Nautica, Fumagalli's, Tommy Hilfiger et autres. Exception : boutique Le Président.

25 % à 40 % de rabais
sélection mode griffée pour elle et lui. Tailles courantes, petites et grandes pour elle.

25 % de rabais
sélection mode pour elle
Alia et Limited de London Fog

enfant

30 % de rabais
robes Chuckles pour fille
Tailles 2 à 16.

15 % de rabais
sièges d'auto et poussettes
Graco, Evenflo, Eddie Bauer et Cosco

bijoux, accessoires et chaussures

maintenant 39,99
achat-choc : montre Baby G
Ord. 129 $.

50 % de rabais
• bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Exceptions : Principles® et Charter Collection®.
• bagages. Exception : articles dont le prix se termine par 97 ¢ et 99 ¢.

Confort à vos pieds : la promo chaussures se poursuit!
jusqu'à 40 % de rabais
marques-vedettes : Rockport, Hush Puppies, Clarks, Reebok, Aerosoles, Naturalizer et autres

30 % de rabais
ceintures, portefeuilles et choix de lunettes de soleil pour lui

25 % à 40 % de rabais
sélection de chaussures de ville et tout-aller pour lui

25 % de rabais
bijoux en argent fin
ToGo^MC et Mantles^MC

15 % de rabais
• achat-choc : sélection de bijoux mode Jones New York, Napier et Nine West à prix déjà réduit de 50 %.
• achat-choc : sélection de montres Cardinal, Anne Klein et Seiko à prix déjà réduit de 40 %.

maison

solde électronique Panasonic
Exemple. 50 $ de rabais
enregistreur DVD Panasonic
Ord. 449,99 $. **Solde 399,99 $.**
Tant qu'il y en aura.

solde 229,99
plus une remise postale de 30 $
purificateur d'air Sharp. N° FPN25LX.
Ord. 299,99 $. **Après remise 199,99 $.**

60 % de rabais
ustensiles de cuisson
Anolon Professional et Circulon Steel

50 % de rabais
articles-cadeaux Cristal D'Arques
Longchamps dans le lot.

50 % de rabais
duos-sommeil Simmons, Sealy, Stearns et Foster et Marshall.
Carte-cadeau Hbc de 50 $ à l'achat de tout duo-sommeil

40 % de rabais
• literie sélectionnée Mantles^MC
• serviettes classiques et unies Ralph Lauren

25 % à 75 % de rabais
articles de rangement choisis

20 % de rabais
articles de bar Mantles^MC

25 % de rabais PROMO JOCKEY EN COURS POUR ELLE! Lingerie, soutiens-gorge, collants fins et opaques, chaussettes et pantoufles En vigueur jusqu'au dimanche 8 mai.

Courez la chance de gagner l'un de ces fabuleux prix durant SORTIE DE FILLES POUR MAMAN :
Un séjour avec maman à l'hôtel Fairmont du Canada de votre choix
Le prix comprend : le transport aérien, l'hébergement de 6 nuits et séance spa pour 2 personnes, une carte-cadeau Hbc de 500 $, etc.
SORTIE DE FILLES POUR MAMAN : dates de l'événement sur www.labaie.com/evenementsspeciaux
Aucun achat requis. Billets pour Sortie de filles à votre magasin la Baie. Règlement en magasin.
Des laissez-passer pour voir Ma belle-mère est un monstre mettant en vedette Jane Fonda et Jennifer Lopez.
en salle le 13 mai

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

3312391A

LA MONTAGNE EST DANS L'AIR!
mai 2005 MOIS DU MONT ROYAL

CARNET DE MAI
1 mai La Corvée du mont Royal
7, 14 et 21 mai Randonnées « Le printemps au mont Royal »
8 mai Rencontre avec la Patrouille de conservation
12 et 17 mai Colloque « Le mont Royal, un site recherché »
24 mai Prix du mont Royal

JOIGNEZ-VOUS À NOUS ET PROFITEZ DE L'OCCASION POUR DEVENIR MEMBRE DES AMIS DE LA MONTAGNE EN GESTES OU EN DONS !
RENSEIGNEMENTS : (514) 843-8240
WWW.LEMONTROYAL.QC.CA

Les Amis de la montagne — Centre de la montagne Inc. — Montréal
STM — The Gazette — LA PRESSE
mix 96 — CJAD — CHOM 97.7 — Hydro Québec
Alcan - Pratt & Whitney - Banque Nationale du Canada - Fonds de l'environnement Shell - American Apparel - Cimetière Notre-Dame-des-Neiges - Canon - Mouvement des caisses Desjardins

3310149A
3311080

Ébénisterie Les AnciensS
Nos meubles passent à l'histoire.

Vous êtes cordialement invités à profiter de notre
super vente

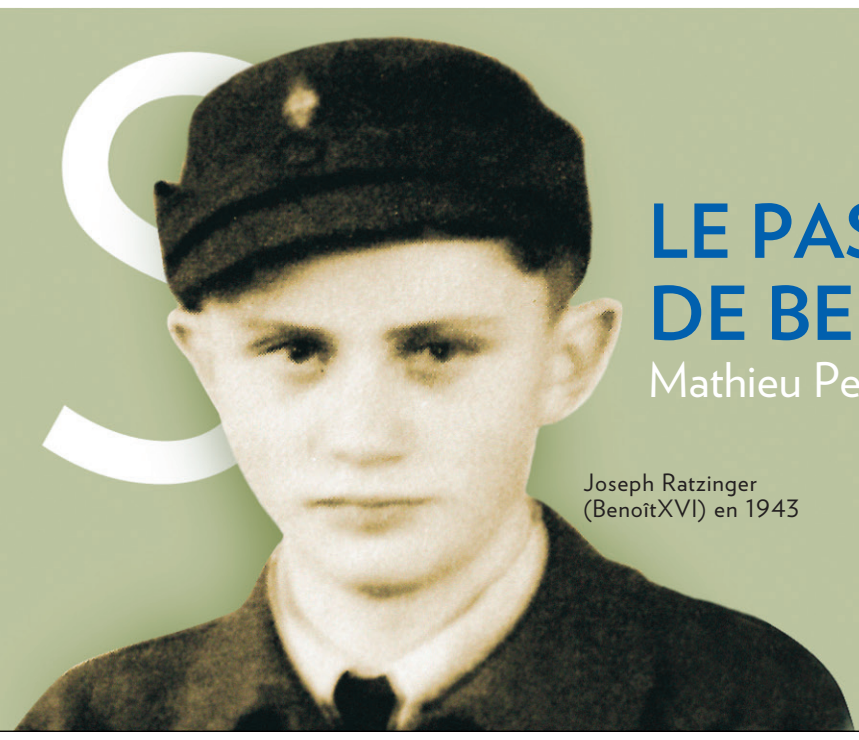


Nous payons l'équivalent des 2 taxes
T.P.S. et T.V.Q.
sur toutes les armoires ou sur toutes les commandes de 5000$ et + au prix régulier*

Laval: 2930 boul. Le Corbusier, (450) 682-5614
Montréal: 4881 boul. St-Laurent (514) 845-8103
*Promotion valide jusqu'au 1 mai 2005

3312656
3310184A

PLUS



Joseph Ratzinger (BenoîtXVI) en 1943

LE PASSÉ DE BENOÎT XVI

Mathieu Perreault **page 12**

CHRISTIANE DESJARDINS

ACCRO À LA PORNO INFANTILE

PAGE 11



LA BEAUTÉ, À LA VIE, À LA MORT

Le premier décès québécois officiellement attribué à l'éphédrine, un puissant stimulant, n'est pas celui d'un hockeyeur ambitieux ou d'un culturiste excessif. C'est celui d'une jeune femme de 27 ans, adepte de la danse aérobique et des produits naturels. L'histoire d'une fille que la passion de la beauté et des défis a menée à sacrifier sa santé.

TEXTES DE JUDITH LACHAPELLE en pages 2 et 3

PHOTO IVANOH DEMERS LA PRESSE© — PHOTOMONTAGE LA PRESSE©

PLUS



« Il n'y a pas un médecin dans cette ligue qui n'a pas constaté de cas d'intoxication à l'éphédrine au cours des dernières saisons. À quelques reprises par saison, on va avoir des intoxications majeures, avec des symptômes comme des tremblements, des douleurs abdominales, des spasmes musculaires importants, de l'insomnie et de la tachycardie. »

— **Dr Jean-Luc Betit,** président du comité des médecins de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, en décembre 2003.



Lors de son dernier anniversaire, le 17 juillet 2004, avec sa grand-mère Bertha Paulin. «La personne qu'elle aimait le plus au monde», dit sa mère.

JUDITH LACHAPELLE

Ici, un papillon posé sur le bout d'un ongle. L'insecte a été sculpté avec de la soie et de la résine, les ailes ont été délicatement couvertes d'un gel brillant. Là, de longs ongles jaune-orange, troués, imitant le fromage gruyère. Des heures et des heures de travail. Avec ses créations, Cathy Paulin a gagné un important concours canadien de manucure en novembre dernier.

Mais elle n'était pas là pour recevoir son prix. C'est sa mère, France Trudel, qui s'y est présentée. Sa carrière s'est évaporée le 3 août dernier.

Sa passion de la beauté aurait-elle fini par avoir raison de sa santé ? Car Cathy Paulin, avec ses boucles blondes, ses yeux en amande et sa peau lisse, brillait également dans les concours de beauté. Elle croyait sincèrement faire ce qu'il fallait pour resplendir sous les projecteurs. «Mais si Cathy avait su que ce qu'elle faisait était dangereux, martèle sa mère, elle n'aurait jamais continué.»

Retour en arrière. Le 2 juin 2004, Cathy Paulin, originaire de Senneterre, en Abitibi, et résidant à Saint-Jérôme, gagne la finale régionale du concours Miss Hawaiian Tropic.

La finale provinciale doit avoir lieu le 15 août 2004. Une centaine des plus belles filles du Québec vont alors défiler en bikini et en robe du soir, dont Cathy Paulin, plus déterminée que jamais. Elle s'entraîne tous les jours à la maison à l'aide d'appareils de gymnastique, une cassette d'exercices aérobiques dans le magnétoscope.

Et elle fait attention à ce qu'elle mange. Après le petit-déjeuner, elle dîne avec un lait frappé protéiné et des barres énergétiques. Au souper, elle prend un «bon repas», selon ses proches. Sa spécialité culinaire ? «Des linguinis avec des pétoncles et des crevettes ! lance sa soeur. Elle aimait cuisiner des choses *fancy*, dit Josée. Quand elle avait envie d'un pâté chinois, c'est chez moi qu'elle venait.»

Elle atteint son poids idéal pour le concours. Mais il lui reste un peu de graisse sur l'abdomen, dit-elle, qu'elle voudrait bien voir remplacée par du muscle. Depuis Noël 2003, elle a perdu une dizaine de kilos. Elle pèse maintenant environ 55 kg et mesure 1,66 m.

«Des produits naturels»

Cathy Paulin ne fait pas du sport que pour garder la ligne. À 15 ans, elle joue au basket, au hockey et est déjà une karatéka couverte de médailles. Dans *La Presse* du 10 décembre 1992, elle raconte comment elle a découvert le karaté par accident. «J'avais 10 ans et il y avait un garçon que je trouvais vraiment fin qui faisait du karaté. Alors je me suis inscrite!»

Douze ans plus tard. Cathy Paulin fête ses 27 ans le 17 juillet 2004. Pour être au sommet de sa forme pour la finale d'Hawaiian Tropic, elle consomme une panoplie de produits naturels. Barres énergétiques. Vitamine C. Tisanes de camomille, de pommes, de grenade, d'échinacée. Des mélanges «Nuit de rêve», «Douceur naturelle», «Nuit calme». Des tisanes laxatives. Du thé *Balance dieter Tea*.

Et elle prend aussi des produits du nom de *ThermoBurn* et *ThermoStack*. Sur la bouteille, il est inscrit que la formule contient une panoplie d'ingrédients «tous naturels», dont du *Sida cordifolia*, une herbe à fleurs jaunes qui pousse sous les tropiques. Les gélules contiennent aussi du *L-Carnitine*, «qui prend le gras et l'emmène aux cellules qui vont le brûler», est-il écrit dans la publicité du *ThermoBurn*.

Ce que la pub ne dit pas, c'est que certains ingrédients sont à base d'éphédrine. Un puissant stimulant. Ce qu'elle dit encore moins, c'est que Santé Canada en a interdit la vente au pays.

Cathy Paulin sait que le *ThermoBurn* et le *ThermoStack* sont illégaux au Canada. Mais selon sa famille, elle ignore probablement pourquoi ils pouvaient être dangereux pour elle. «Pour elle, dit sa mère, elle ne faisait que prendre des produits naturels.» Elle les achète d'ailleurs dans un magasin de produits naturels situé à côté de son travail.

Les produits comme le *ThermoBurn* et le *ThermoStack* coupent la faim, accroissent le métabolisme, la tolérance à l'activité physique, la masse musculaire, la sensation d'euphorie, l'énergie ou l'état de veille. Récemment, Cathy Paulin a laissé tomber le *ThermoBurn* pour ne prendre que du *ThermoStack*, qu'elle dit être «plus fort». Ainsi, les séances d'exercices sont plus endiablées que jamais.

La plage, et la tête qui tourne

Le grand jour de la finale du concours approche. Le 1er août, Cathy et un

« SI CATHY AVAIT SU QUE CE QU'ELLE FAISAIT ÉTAIT DANGEREUX, ELLE N'AURAIT JAMAIS CONTINUÉ. »

PHOTOS FAMILLE PAULIN





Adolescente, grande sportive, elle touche au karaté, au basketball, au hockey.



PHOTO L'ÉCHO DE L'ABITIBI

En 1992, à la suite des Jeux de Macamic, elle gagne le prix de l'esprit sportif québécois, catégorie compétition. Elle est honorée à Montréal en compagnie d'autres sportifs québécois, dont la nageuse Sylvie Fréchette, louée pour son attitude lors des Jeux olympiques de Barcelone.



PHOTO L'ÉCHO DE L'ABITIBI

Automne 1991, finale régionale des Jeux du Québec de Macamic, en Abitibi. Cathy Paulin, 14 ans, qui habite Senneterre, gagne deux médailles d'or et hérite du titre d'athlète ayant le plus bel esprit sportif. Après sa victoire, elle a aidé une adversaire blessée à saluer la foule.

PLUS

Entre 2000 et 2003, les revenus de NVE Pharmaceuticals, une compagnie américaine productrice de suppléments alimentaires, sont passés de 29 millions à 80 millions, principalement grâce à leurs produits à base d'éphédra.

— Tiré d'une poursuite déposée en septembre par NVE contre la FDA concernant l'interdiction de l'éphédrine



copain vont à la plage de Saint-Donat pour dîner. Ils achètent du pain, des pâtés de foie, du fromage brie et des graines de soya. Cathy ne mange que deux morceaux de pain, un peu de pâté et des graines de soya. Ils prennent du soleil, se baignent. Cathy boit régulièrement de l'eau. Ils reviennent à Saint-Jérôme en fin d'après-midi. Cathy se plaint d'un mal de tête, son ami achète des steaks et une bouteille de vin.

Sitôt arrivés, Cathy avale une capsule de *ThermoStack* et fait de l'exercice. À 20h, son ami a faim et prépare le souper. Cathy n'a pas faim; elle a mal au coeur et semble «à moitié réveillée». Elle se couche. Elle se lève un peu plus tard, mange deux bouchées de steak avant de repousser son assiette.

Dans la nuit qui suit, Cathy tousse, a mal au coeur. Le 2 août au matin, elle a toujours des nausées. Son ami lui suggère d'aller voir un médecin. Cathy le rappelle vers midi: elle a dormi et se sent mieux.

Elle se rend au travail après le dîner pour aller chercher des produits de pose d'ongles et passe par la pharmacie. Elle y achète du *Motrin*, un anti-inflammatoire. Elle a si mauvaise mine que les employés de la pharmacie remarquent cette jeune femme «fatiguée et maganée». Elle a toujours mal à la tête. Elle s'en plaint d'ailleurs à une connaissance qu'elle croise, plus tard, dans une autre pharmacie, en quête d'un autre anti-inflammatoire.

En après-midi, une cliente se rend chez elle pour une pose d'ongles. Cathy lui raconte qu'elle a mal à la tête depuis deux jours, qu'elle ne dort pas, qu'elle vomit et se sent faible. Elle semble endormie, confuse. La cliente lui offre un comprimé d'*Anaprox*, un médicament qui soulage les douleurs menstruelles. Elle l'avale. Une seconde cliente, la trouvant si fatiguée et malade, décide de reporter son rendez-vous au lendemain.

C'est la dernière fois que Cathy Paulin est vue vivante.

Le lendemain matin, 3 août, Cathy n'est pas rentrée au travail. Ce sont les policiers et ambulanciers qui la trouveront, vers 10h, couchée sur son lit. Son corps est déjà rigide. Les manoeuvres de réanimation échouent. Cathy Paulin est probablement morte pendant la nuit.

Une mort suspecte

La mort de Cathy Paulin laisse son entourage sous le choc. Comment une si belle fille, si pleine de vie, de santé, de projets, peut mourir aussi bêtement à 27 ans?

La police est, elle aussi, mystifiée. Il n'y a aucune trace de violence dans l'appartement de Cathy. Personne ne peut expliquer sa mort. L'enquête est confiée au coroner Paul G. Dionne. C'est lui qui documente les derniers jours de la jeune femme.

Sa conclusion: mort accidentelle à la suite d'un débalancement électrolytique. En d'autres mots, la combinaison exercice-jeûne-stimulants a tranquillement rongé son organisme. Ses symptômes sont ceux d'une intoxication à long terme à l'éphédrine; un possible coup de chaleur à la plage ne peut être la seule explication de son état.

«C'est un décès malheureux d'une jeune femme normale», résume le Dr Dionne.

La spirale est prévisible, observe le Dr Dionne. Cathy travaille fort, s'astreint à un régime, reçoit des conseils d'autres gens qui s'entraînent et qui disent savoir comment diminuer la graisse et augmenter la masse musculaire. Elle consomme les produits qu'on lui propose, se sent pleine d'énergie. Et se rend plus ou moins compte que son organisme est en train de se dérégler. L'arythmie s'installe. Et lui est fatale.

«Elle a oublié que la performance pouvait la tuer, dit le Dr Dionne. Pour autant que je connaisse sa vie, c'était une personne qui, si elle avait su que le *ThermoStack* pouvait la tuer, aurait probablement consulté un médecin.»

Bien sûr, l'éphédrine a fait les manchettes. Sauf que le mot honni n'est pas nécessairement inscrit sur l'étiquette de la bouteille. Pas folles, les compagnies utilisent d'autres mots pour en indiquer la présence (voir encadré). Et puisque leurs produits sont illégaux au Canada, les revendeurs ne se vantent pas d'en offrir à leurs clients. L'enquête policière pour retrouver le fournisseur de Cathy Paulin n'a d'ailleurs pas donné de résultats.

Le coroner Dionne incite la population à dénoncer à Santé Canada les commerces qui vendent de l'éphédrine sous le comptoir. «Mais c'est un voeu pieux, admet-il. Parce que si vous savez qu'ils en vendent au magasin du coin, c'est probablement parce que vous en voulez. Et vous n'irez pas dénoncer votre vendeur!»

Cathy Paulin est la première Québécoise dont le décès est associé à la prise d'éphédrine. «Mais elle n'est certainement pas la seule, dit le Dr Dionne. Les autres sont plus difficiles à prouver.»

La famille de Cathy Paulin a souhaité que son histoire soit connue pour éviter que d'autres jeunes hommes et femmes sacrifient leur vie au nom de critères de beauté. Sur une photo prise le jour de son dernier anniversaire, Cathy enlace sa grand-mère. «La personne qu'elle aimait le plus au monde, dit sa mère. Elle disait qu'elle voulait être enterrée à côté d'elle à sa mort.» Aujourd'hui, c'est la grand-mère qui se recueille sur la tombe de sa petite-fille.

judith.lachapelle@lapresse.ca



DE L'ÉPHÉDRINE SOUS LE COMPTOIR

JUDITH LACHAPELLE

Le commis de la boutique de nutrition sportive montréalaise examine la description du *ThermoStack*, le produit que prenait Cathy Paulin pour s'entraîner à fond. Il fronce les sourcils. «Non, je ne le connais pas. Mais si tu veux de l'éphédrine, je peux te conseiller ça.»

Sous le comptoir, il sort une bouteille déjà ouverte. L'étiquette rouge affiche un nom sans équivoque: *InterActive Inferno*. Sur Internet, la description du produit promet de créer «l'enfer dans vos réserves de gras!»

— Et ça contient de l'éphédrine? C'est écrit où?

— C'est pas écrit comme tel. Mais il y a du Ma Huang. Ça, c'est de l'éphédrine.

Illégal, l'éphédrine? Et alors? Suffit de le demander discrètement au comptoir de certains magasins d'alimentation sportive. Ou de commander directement sur Internet aux États-Unis.

La Food and Drug Administration étasunienne a finalement, deux ans après le Canada, réglementé les doses d'éphédrine vendues dans les suppléments alimentaires. Les ventes de produits à base d'éphédrine et de créatine (stimulant toujours légal mais controversé) ont été le pain et le beurre des fabricants de suppléments.

«Je doute qu'ils viendront à bout de ce marché-là», dit la Dre Christiane Ayotte, directrice du laboratoire de contrôle du dopage à l'INRS Armand-Frappier. «Quand on parle d'éphédrine et des produits qui en contiennent, on parle d'une industrie qui était milliardaire.»

Ironie du sort, quelques heures après l'entrevue avec la Dre Ayotte, un tribunal de l'Utah a invalidé l'interdiction imposée par la FDA sur l'éphédra. La compagnie qui a déposé la poursuite, Nutraceutical, a plaidé que l'éphédra a été consommé «de façon sécuritaire» pendant des centaines d'années. Nutraceutical estime avoir le feu vert pour remettre ses produits sur le marché. La FDA estime cependant que la décision juridique ne s'applique qu'à l'Utah et que son interdiction est toujours valide.

L'éphédrine n'est pas interdite comme telle au Canada. La teneur d'éphédrine d'une capsule ne doit pas dépasser 8 mg, et la limite doit être de 32 mg par jour. «Mais qu'est-ce qui empêche quelqu'un d'en prendre quatre d'un coup?», demande la Dre Ayotte.

Les produits à base d'éphédra, moins concentrés que l'éphédrine, peuvent contenir des doses de 400 mg d'éphédra par unité posologique. Santé Canada indique que ces produits ne doivent pas être consommés pendant plus de sept jours.

Les combinaisons éphédrine et caféine, louangées pour leurs effets sur la diminution du gras et l'augmentation des muscles, sont interdites. Une capsule d'*InterActive Inferno*, produit proposé plus haut, contient 325 mg de Ma Huang et 175 mg de caféine. Ce qui la rend illégale. Mais ça n'empêchera pas les plus déterminés à avaler, légalement, un comprimé de caféine ou une lampée de jus avec guarana avec leurs capsules d'éphédrine...

«Il faudra un jour que les gens s'ouvrent les yeux et se servent de leur tête», s'indigne la Dre Ayotte. «Sans supervision médicale, c'est une vraie folie de prendre ces produits-là.»

L'éphédrine a donc été remplacée par une dose plus forte de caféine. Les publicités de *ThermoBurn* et *ThermoStack*, par exemple, se vantent désormais de ne plus contenir d'éphédrine. Ce qui ne rassure pas davantage la Dre Ayotte. «Des grosses doses de caféine, c'est peut-être un cran moins dangereux que l'éphédrine, mais ça crée de la dépendance.»

La dépendance à l'éphédrine est moins documentée, mais ses effets secondaires sont bien connus. Arythmie, tremblements, augmentation de la pression sanguine... «Juste ça, dit la Dre Ayotte, c'est dangereux pour quelqu'un qui n'a pas le coeur solide.»

Le 2 juin 2004, gagnante de la finale régionale Miss Hawaiian Tropic à Saint-Jérôme.

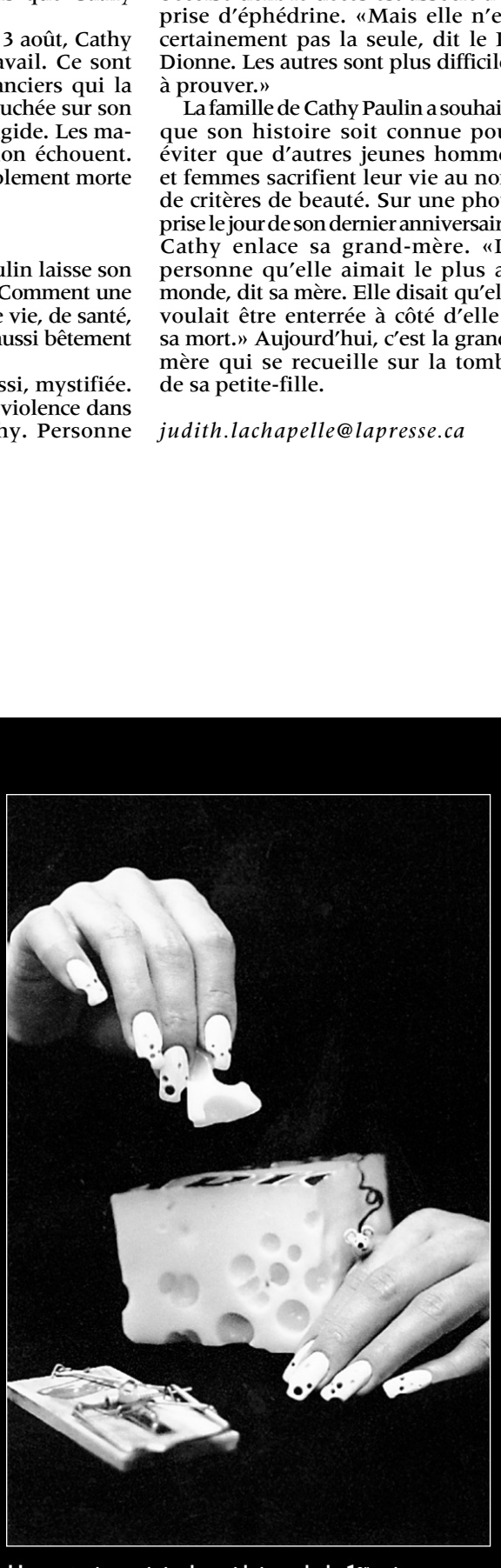
PHOTO MISS HAWAIIAN TROPIC



En 1996, en voyage à Calgary.



Cathy Paulin, en 2004.



Une création originale qui lui a valu le 1er prix au concours canadien de manucure à Toronto, en novembre dernier. C'est sa mère qui a accepté le prix en son nom.

SUR L'ÉTIQUETTE...

L'ÉPHÉDRINE DÉMASQUÉE

Éphédra : plante connue en médecine chinoise depuis des millénaires, notamment pour soigner l'asthme. Nom scientifique: *Ephedra Sinica*. L'éphédrine est l'un de ses alcaloïdes.

Ma Huang : nom chinois de l'éphédra

Pseudoéphédrine : composé de l'éphédra qu'on retrouve dans les médicaments décongestionnant comme le Sudafed.

Sida cordifolia : plante tropicale qui contient des alcaloïdes d'éphédrine et de pseudoéphédrine, quoiqu'en moins grande concentration que dans l'éphédra.

Pinellia : plante utilisée en médecine chinoise, aussi appelée *ban xia*, qui contient de l'éphédrine.

Épitonine : autre nom donné à l'éphédrine

LA CAFÉINE NATURELLE

Guarana : fruit jaune pâle d'Amérique du Sud, riche en caféine. Populaire dans plusieurs boissons énergisantes, comme le Guru.

Yerba maté : arbre d'Amérique du Sud, dont les feuilles sont riches en caféine. Elles sont traditionnellement infusées pour donner une boisson stimulante.

L-CARNITINE (lévocarnitine)

Il s'agit d'un acide aminé consommé pour améliorer la performance physique. Il est pris seul, ou ajouté à d'autres ingrédients dans des suppléments alimentaires. Mais au Canada, il doit être exclusivement vendu sur ordonnance.

PLUS

DES OH! ET DES BAH!

La chronique ironique qui voit et entend tout... à sa façon

DES CHIFFRES QUI PARLENT

10 Réduction mensuelle d'impôt pour les travailleurs, en dollars, découlant du nouveau budget provincial.

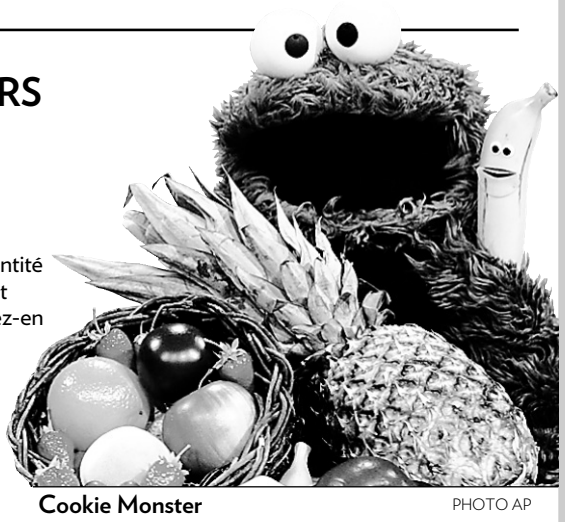
300 Coût, en millions, de cette nouvelle mesure pour le gouvernement.

1 000 000

Nombre de fois où les chroniqueurs économiques soulignent que les contribuables québécois sont «les plus taxés en Amérique». Snif.

ICI ET AILLEURS

ÉTATS-UNIS
Au régime !



Cookie Monster PHOTO AP

À l'ère du «bien manger», le biscuit est devenu une entité démoniaque qui mène tout droit à l'embonpoint. Parlez-en à Cookie Monster, ce sympathique monstre velu de la populaire émission américaine *Sesame Street*, qui avalait goulûment depuis des années tout ce qui ressemble de près ou de loin à une pépite de chocolat.

Les créateurs de l'émission ont décidé qu'ils allaient revoir les habitudes alimentaires de la bête dans l'espoir de convaincre ses jeunes admirateurs d'adopter des pratiques plus saines. «Nous allons lui enseigner la modération», a indiqué Rosemarie Truglio, qui est responsable de la recherche pour l'émission. Elle écarte cependant l'idée de priver complètement de sucre son protégé. La chronique des Oh! et des Bah !, qui ne recule devant aucune injustice, n'envisage pas pour l'instant de porter plainte pour cruauté à la SPCA mais n'exclut pas une démarche en ce sens si le pauvre monstre souffre démesurément.

ALLEMAGNE
Haro sur l'haleine !

Décidément, la chasse aux odeurs nauséabondes est en voie de devenir une priorité internationale. Après la Biéolorussie, qui a annoncé la semaine dernière la mise sur pied de compartiments unisexes pour éviter que les femmes soient incommodées par des hommes ivres sentant la vodka et les chaussettes sales, voici que la firme allemande Siemens annonce la commercialisation prochaine d'un téléphone cellulaire contenant une puce spéciale qui permet de détecter la mauvaise haleine. Imaginez le soulagement de l'interlocuteur du propriétaire de ce fameux téléphone lorsqu'il apprendra la chose... Dire qu'on pensait que personne ne pourrait supplanter, en inutilité, la poivrière électrique avec lumière intégrée.

ILS, ELLES ONT DIT...

Franc

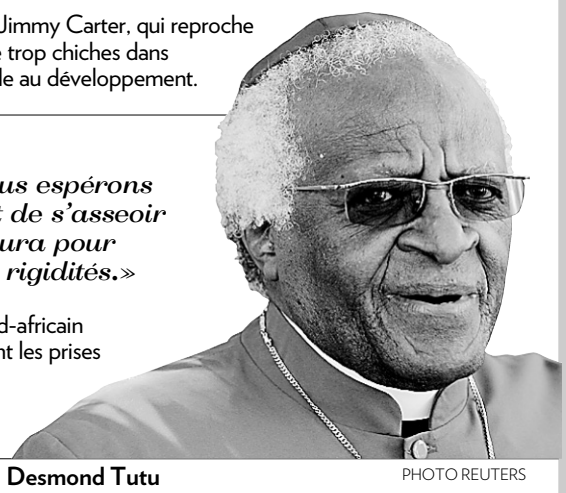
«Tristement, dans des pays riches comme le nôtre, on s'en fout.»

— L'ex-président américain Jimmy Carter, qui reproche à plusieurs pays riches d'être trop chiches dans leurs efforts en matière d'aide au développement.

Optimiste

«Nous espérons, nous espérons vraiment, que le fait de s'asseoir sur le trône papal aura pour effet d'assouplir ces rigidités.»

— L'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu, commentant les prises de position conservatrices du pape Benoît XVI.



Desmond Tutu PHOTO REUTERS

Persévérant

«La conduite automobile semble un peu difficile. Mais après avoir essayé 271 fois, qu'est-ce que j'ai à craindre ?»

— Un Sud-Coréen âgé de 69 ans, Seo Sang-Moon, qui a réussi son examen de conduite cette semaine à son 272e essai.

EN HAUSSE... EN BAISSE

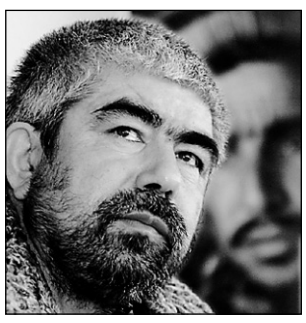


PHOTO AFP

» ABDUL RASHID DOSTOM

Le chef de guerre afghan, qui avait la désagréable habitude d'écraser la tête de ses opposants avec des chenilles de char d'assaut, est devenue cette semaine chef d'état-major du haut commandement des forces armées afghanes. Nos félicitations.

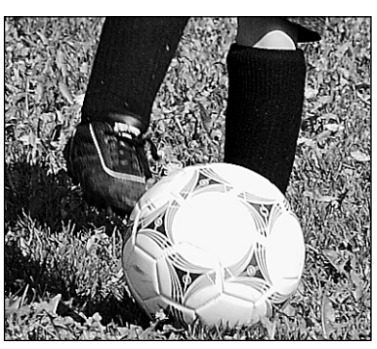


PHOTO REUTERS

» LE SOCCER

Cinq enfants iraniens qui jouaient au soccer cette semaine ont été tués lorsque le ballon a frappé un poteau de but fabriqué avec une ancienne ogive. Dangereux, ce sport...

Avec la collaboration de Marc Thibodeau, AFP, BBC et AP.



PHOTO BOB SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Adil Charkaoui tient dans ses bras son fils de 18 mois au cours d'une manifestation contre les certificats de sécurité à Montréal, en mars dernier.

ADIL CHARKAOUI

Un procès qui défie toutes les règles

Pour la première fois au Québec, un Montréalais soupçonné de flirter avec ben Laden subit un procès défiant toutes les règles traditionnelles : un procès où la preuve est tenue secrète. De quoi donner de sérieux maux de tête aux deux avocates chargées d'éviter son expulsion.



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Adil Charkaoui se souvient du jour où il a été arrêté et emprisonné. L'escadron de voitures de police qui l'encerclaient sur l'autoroute. Les armes braquées sur lui. Les uniformes de toutes les teintes imaginables. Et puis, sa femme, enceinte, laissée en plan chez des parents...

L'étudiant à la maîtrise en littérature se souvient surtout d'avoir demandé pourquoi on l'arrêtait. Mais comme le personnage du *Procès*, le célèbre roman de Kafka, il a bientôt appris qu'on ne le lui dirait pas.

Les agents lui ont bien annoncé qu'il représentait une menace pour le Canada et qu'on avait lancé contre lui un certificat de sécurité en vertu de la Loi sur l'immigration. Mais c'est tout. « J'ai plus appris grâce aux médias que par la police. C'est une fois arrivé en prison, en regardant la télé, que j'ai appris qu'ils m'associaient à Al-Qaeda », dit-il.

Ce jour-là, le jeune père de famille a découvert que les immigrés peuvent subir des procès qui défient toutes les règles traditionnelles. Des procès où les avocats du gouvernement, le juge de la Cour fédérale et les témoins-clés se rencontrent en secret. Le tout pour des raisons de « sécurité nationale ».

Le 17 juillet et le 14 août 2003, la Cour a quand même autorisé la communication de renseignements jusqu'ici protégés. Deux terroristes notoires ont vu Charkaoui dans un camp d'entraînement afghan, a alors appris le principal intéressé. On affirme aussi qu'il a fourni 2000 $ et un ordinateur au groupe marocain qui a fait exploser des bombes à Casablanca et à Madrid. Ces renseignements sont relatés dans un recueil d'articles de journaux marocains remis à ses deux avocates, ou dans des transcriptions de témoignages.

Faits cachés

Joint chez lui, où la police le surveille jour et nuit, le Montréalais de 31 ans continue néanmoins de crier à l'injustice. Impossible de se fier aux médias du Maroc, qui ne respectent pas la liberté de la presse, dit-il. Les terroristes qui le dénoncent sont des menteurs. Et la police ne dit pas tout, assure-t-il enfin.

VISA POUR LA TORTURE

Le Canada accorde des visas pour la torture. C'est l'accusation lancée la semaine dernière par l'organisme international Human Rights Watch, (HRW) qui trouve dangereux de renvoyer Charkaoui dans son pays d'origine. Le ministre de l'Immigration a toujours prétendu que le Maroc n'entend pas poursuivre le Montréalais... jusqu'à ce qu'il apprenne — par les médias — qu'un mandat d'arrêt l'attend. Pour HRW, le Canada a tort de se fier à de trop « fragiles assurances diplomatiques ». Le ministre révise le dossier.

La police n'a pas révélé, il est vrai, que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) avait rencontré Charkaoui plusieurs fois avant de l'arrêter. « Quand j'ai compris que personne n'avait avisé le juge, je criais, je tapais sur la table, raconte le principal intéressé. Je leur disais : *Cinq fois, ils m'ont rencontré, cinq fois ! Demandez les enregistrements !* »

Le SCRS a finalement admis que toutes les notes d'entrevue de 2002 avaient déjà été détruites : une pratique courante, qui ne représente pas une faute pour la Cour fédérale, puisque le service n'a pas les mêmes obligations qu'un corps policier.

Pour Me Larochelle, qui cherche à faire annuler le certificat, les risques d'erreurs judiciaires sont immenses.

La dernière fois que Charkaoui s'est présenté en cour, le 21 mars dernier, le juge Simon Noël ne s'est pas laissé ébranler davantage. L'avocate de l'immigrant, Dominique Larochelle, a alors démontré qu'un des principaux témoins du gouvernement, le terroriste Amhed Ressam, pourrait avoir menti. Ce dernier dit avoir rencontré Charkaoui dans un camp d'entraînement terroriste afghan, où il s'est trouvé entre avril et septembre 1998. Or, à en croire un mandat d'arrêt lancé par la police de Montréal, la chose est impossible, puisque, au même moment, Ressam était plutôt en train de commettre un vol d'ordinateur à Montréal.

Les avocats du gouvernement n'en savaient apparemment rien. Mais le juge est resté imperturbable, enjoignant à l'avocate de « ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier ».

Erreur judiciaire

Pour Me Larochelle, qui cherche à faire annuler le certificat, les risques d'erreurs judiciaires sont immenses. « D'habitude, l'avocat est là pour aider la cour à chercher la vérité, explique-t-elle. Il est là pour confronter les témoins ou voir s'il n'y aurait pas d'autres explications aux faits. »

Cette fois, la chose est impossible. Les motifs d'inquiétude du gouvernement sont pourtant aussi flous que vastes : les contacts de M. Charkaoui avec certains individus, sa vie, ses voyages... « Comment savoir quelles questions je dois poser à mon client pour répondre aux éléments de preuve que j'ignore ? expose l'avocate. On ne sait jamais si on en a assez fait, s'il y a autre chose qu'on devrait réfuter. »

Pour l'autre avocate de Charkaoui, Johanne Doyon, c'est le signe que les règles de preuve qui concernent les certificats de sécurité sont intenables. Ottawa en a lancé 27 contre des immigrés depuis 1991, dont cinq visent aujourd'hui des musulmans. Or, la Constitution ne permet pas de traiter les immigrés différemment des autres citoyens canadiens, dit-elle. Et elle ne permet pas d'abolir ainsi la distance entre le gouvernement et les juges, dont l'indépendance est cruciale.

« Une preuve secrète, c'est quelque chose qu'on ne voit jamais en droit. Ça a un caractère carrément moyenâgeux : le prince dans sa tour qui décide de supprimer tous les droits d'un citoyen sans qu'on puisse tester sa preuve. »

« Le gouvernement a le droit de garder des preuves pour lui. Mais s'il le fait, il doit aussi renoncer à se servir de ces preuves en cour », plaide la juriste qui devrait savoir d'une semaine à l'autre si la Cour suprême accepte de réviser la loi.

En attendant, depuis deux ans, les appuis pleuvent, qu'ils viennent du Nouveau Parti démocratique, du Bloc québécois ou de personnalités comme le cinéaste Denys Arcand. Ottawa, par contre, n'entend pas changer de cap. « Les certificats de sécurité sont utilisés dans des cas exceptionnels, souligne le porte-parole du ministère fédéral de la Justice. Protéger certaines informations permet alors de trouver l'équilibre entre les droits individuels et la sécurité nationale. »

PLUS

Accro à la pornographie infantile

Pierre Landreville a vu sa vie basculer à son arrestation, en 2002, pour possession de matériel pornographique. Mais la tentation était trop forte. « Je ne peux pas m'approcher d'un ordinateur », dit-il. Il a été arrêté de nouveau, deux ans plus tard. La police a trouvé chez lui une quantité phénoménale d'images et de vidéos pornos. Pire, l'homme de 44 ans est également accusé d'attouchements sur de jeunes enfants. Récit d'une évasion virtuelle aux conséquences bien réelles.

CHRISTIANE DESJARDINS

Pierre Landreville se dit accro à la pornographie infantile sur Internet comme d'autres le sont à l'alcool, au jeu ou à la drogue. « Je ne peux pas m'approcher d'un ordinateur. C'est comme un alcoolique qui irait habiter en haut d'un dépanneur, ce serait stupide », a dit l'homme de 44 ans à la juge Céline Lamontagne, la semaine dernière, au cours des discussions sur la peine à lui imposer.

Landreville a coupé court à son procès, en plaidant coupable à des accusations de possession de pornographie infantile, et de bris de conditions. Parce que même s'il a vu sa vie basculer après s'être fait pincer en possession d'une quantité phénoménale de matériel pornographique en novembre 2002, l'homme de 44 ans n'a pu résister à la tentation par la suite.

La tentation était trop forte

Ce père de famille et propriétaire d'un commerce de décoration de l'Assomption, avait réussi à obtenir sa liberté sous cautionnement en 2002, en promettant de se soumettre à diverses conditions, dont celle de ne pas naviguer sur Internet. En attendant son procès, il a suivi une thérapie pour régler ses problèmes, et il a réorienté sa carrière. Il s'est inscrit à des cours d'infographie d'une durée de 18 mois, à la polyvalente Calixa-Lavallée, à Montréal. À l'automne 2004, la Cour a accepté de modifier ses conditions pour lui permettre d'accéder à Internet pour les besoins de son cours, en présence de son professeur. L'occasion a fait le larron. Landreville a trouvé le moyen de télécharger de la pornographie infantile en pleine classe.

Ce sont deux collègues étudiants qui l'ont vu faire et qui ont appelé la police le 25 octobre 2004. Incognito, la Sûreté du Québec a installé des caméras dans la classe et l'a pincé. Quand les enquêteurs l'ont interpellé dans le stationnement de l'école, « Landreville avait les mains dans les poches et tentait de casser une des deux clés USB sur lesquelles il avait téléchargé le matériel », a témoigné un enquêteur, la semaine dernière.

Avoir des photos que t'as pas le droit d'avoir » l'excitait, a-t-il dit. « Pour moi c'était virtuel, c'était du papier, des images. »

Les clés étaient remplies de fichiers aux titres évocateurs : *Littles boys hard and cute*, *Babysitter*, *Child point*, *Twelve years old playing with her pussy*, *Nadia six ans*, *Nadia boundage* »... « *Boundage*, c'est quand les gens sont attachés », a expliqué l'enquêteur, avant d'ajouter qu'il y avait aussi beaucoup d'images de bébés se faisant agresser. En perquisitionnant chez lui, on a aussi découvert deux cédéroms remplis de pornographie infantile, qui avaient été oubliés lors de la première perquisition.

Cette fois, on n'a pas donné de chance à Landreville et il est resté en prison.

Une collection

Lors des discussions sur la peine, un enquêteur, Patrick Duquette, est venu témoigner pour dire qu'il n'avait jamais saisi autant de matériel chez quelqu'un au cours de sa carrière. « Habituellement, c'est autour de 1000 images. Là, c'est 10 113 images et 831 vidéos qu'on a saisis. » Si on imprimait ce matériel page par page sur des feuilles recto-verso, la pile ferait huit fois la hauteur de la tour du CN, a-t-il précisé.

Appelé à la barre, Landreville a raconté au juge qu'il avait commencé à s'intéresser à la pornographie sur Internet en 2001, en raison de problèmes dans sa vie personnelle. Son commerce périclitait, sa femme voulait le quitter et un bon ami était mort dans un accident. Il passait des nuits entières à visionner, télécharger et clavarder. De la porno adulte, il est passé à la porno enfantile. « Quand tu te *plogues* là-dessus, tu ne vois pas le temps passer. Je me suis carrément évadé là-dedans. Il était 2 h, 3 h du matin, j'étais encore là-dessus. Au lieu de me coucher, je décompressais. On peut comparer ça à quelqu'un qui joue », a-t-il dit.

« Avoir des photos que t'as pas le droit d'avoir » l'excitait, a-t-il ajouté. « Pour moi c'était virtuel, c'était du papier, des images. C'était pas des enfants qui pleuraient et qui souffraient pour être là. Aujourd'hui, je réalise que les enfants ont pleuré et souffert pour être là. »

Landreville soutient qu'il collectionnait la pornographie infantile comme d'autres collectionnent autre chose ou entassent des vieilleries dans leur garage. « Bien souvent, je ne les regardais même pas », a-t-il dit. Le procureur de la Couronne, Dominique Saint-Laurent, a mis un gros bémol sur cette affirmation de l'accusé.

Landreville doit subir un procès à Joliette cette semaine. Et cette fois, il n'y a rien de virtuel. Il est accusé d'avoir fait des attouchements sur un jeune garçon, ainsi que sur la fillette de Monsieur X (voir encadré).

La thérapie qu'il a suivie, à raison d'une fois par semaine, n'était pas assez dure, et ne lui « brassait pas assez la cage », croit-il. « Ce n'était pas assez intensif, je ne pouvais pas avancer vite. »

Aujourd'hui, il n'a plus rien. Sa femme a demandé le divorce, ses enfants ne lui parlent plus, et il a amené la honte sur son entourage. « J'ai détruit ma vie et celle de plein de gens autour. Jusqu'à 40 ans, la seule chose que j'avais faite de pas correct, c'était griller un feu rouge. Je ne pense pas que j'ai l'esprit délinquant, je pense que je suis malade. J'ai dit « merci » aux enquêteurs qui m'ont arrêté. Je suis assez homme pour accepter ce qui m'arrive », a-t-il dit à la juge.

Dans cette affaire, la Couronne demande trois ans de prison, tandis que Me Robert Bellefeuille, de la défense, estime qu'une peine de quelques mois serait suffisante. La juge rendra sa décision le 27 avril.

TOUT A COMMENÇÉ EN SUISSE

En 2002, la police suisse enquête sur un réseau de pornographie infantile à l'échelle internationale. Un internaute, provenant manifestement du Québec, attire l'attention des cyberenquêteurs. Parmi les photos que cet internaute échange sur le Net, on retrouve des images, jamais répertoriées jusqu'alors, d'une fillette de moins de 5 ans, se faisant agresser par un homme. L'enquête est transmise à la Sûreté du Québec, qui remonte jusqu'à Pierre Landreville, et l'arrête. La police remonte ensuite jusqu'à Monsieur X, un ami de Landreville, qui utilisait sa fille de 4 ans comme modèle. Au terme de son procès, Monsieur X est déclaré coupable d'agressions sexuelles sur sa fille, de possession, production et diffusion de matériel pornographique. Il connaîtra sa peine en mai. Pour sa part, Pierre Landreville s'est évité un procès qui promettait d'être tout aussi retentissant, en plaidant coupable récemment aux accusation portées contre lui. La semaine dernière, la Couronne et la défense ont fait leurs plaidoiries sur la peine à imposer à Landreville, devant la juge Céline Lacerte-Lamontagne.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

La police a saisi chez Pierre Landreville 10 113 images et 831 vidéos. « Si on imprimait ce matériel page par page sur des feuilles recto verso, la pile ferait huit fois la hauteur de la tour du CN, a précisé un enquêteur venu témoigner au procès de Landreville.

Le « Prozac » des pédophiles

CHRISTIANE DESJARDINS

L'Internet est devenu un lieu de rencontre et d'échanges pour bien des gens, tant et si bien qu'on le qualifie parfois de « Prozac » des relations sociales. Les pédophiles ne font pas exception et ont formé de véritables réseaux qui prolifèrent sur le Net. On en a beaucoup à apprendre sur ceux qui pratiquent cette nouvelle forme de criminalité.

« C'est assez récent que des enquêteurs soient formés pour enquêter là-dessus et que des gens soient accusés, explique le psychiatre Benoît Da Silva, directeur des programmes en délinquance sexuelle à l'Institut Philippe-Pinel. On n'a pas beaucoup de recul, mais on commence à en voir de plus en plus. Ils ont tendance à se sentir à part des autres délinquants sexuels. »

Le Dr Da Silva signale qu'à Pinel, on essaie de ne pas généraliser en matière de délinquance sexuelle. « On ne peut pas dire pour tel crime, ça prend tel type de thérapie. Pour Internet, c'est la même chose. Il y a par exemple ceux qui restent sur le virtuel, pour qui c'est une curiosité ou qui se limitent au voyeurisme et à la compulsion, et d'autres qui passent à l'acte réel. Le défi est de distinguer qui, dans l'avenir, pourrait passer à l'acte réel. La question dépasse un peu le cadre de la science. Les gens le présentent souvent comme une *curiosité*, mais à partir de quel moment cela dépasse-t-il la curiosité ? »

Portrait

En interviewant des internautes délinquants, des chercheurs du projet COPINE (Combatting Paedophile Information Network in Europe » ont dégagé des traits qui se retrouvent chez beaucoup d'entre eux. En voici les grandes lignes.

> Le comportement évolue par étapes. Ils glissent de la porno adulte à la porno infantile.

> Les motivations proviennent parfois de comportements sexuels précoces, de problèmes de socialisation adulte, ou de l'insatisfaction de la personnalité jusqu'à l'acquisition d'un ordinateur et des compétences sur Internet.

> L'accès à ce genre de matériel renforce le sentiment d'appartenir à une communauté virtuelle et banalise l'acte de collectionner un tel matériel. Cela crée un sentiment de pouvoir. L'anonymat donne l'impression d'éviter la responsabilité personnelle et permet d'adopter des identités différentes.

> Les adeptes sacrifient peu à peu leurs relations familiales, sociales et même professionnelles, pour se consacrer à leur manie. Ils passent beaucoup de temps à trier et cataloguer les images.

> Pour maintenir l'intérêt et acquérir de la crédibilité sur les réseaux, ils doivent échanger du matériel, accompagné d'histoires fantasmatiques. Le fait de collectionner tend à faire croître les fantasmes et l'activité sexuelle, particulièrement la masturbation.

On y signale aussi que, grâce aux nouvelles technologies, les internautes ont toutes les facilités pour devenir eux-mêmes producteurs. Ce qui était le cas de Monsieur X.

PLUS



PHOTO AP

Cette photo a été prise en 1982 dans la région bavaroise, berceau du nouveau pape, qui était alors cardinal.

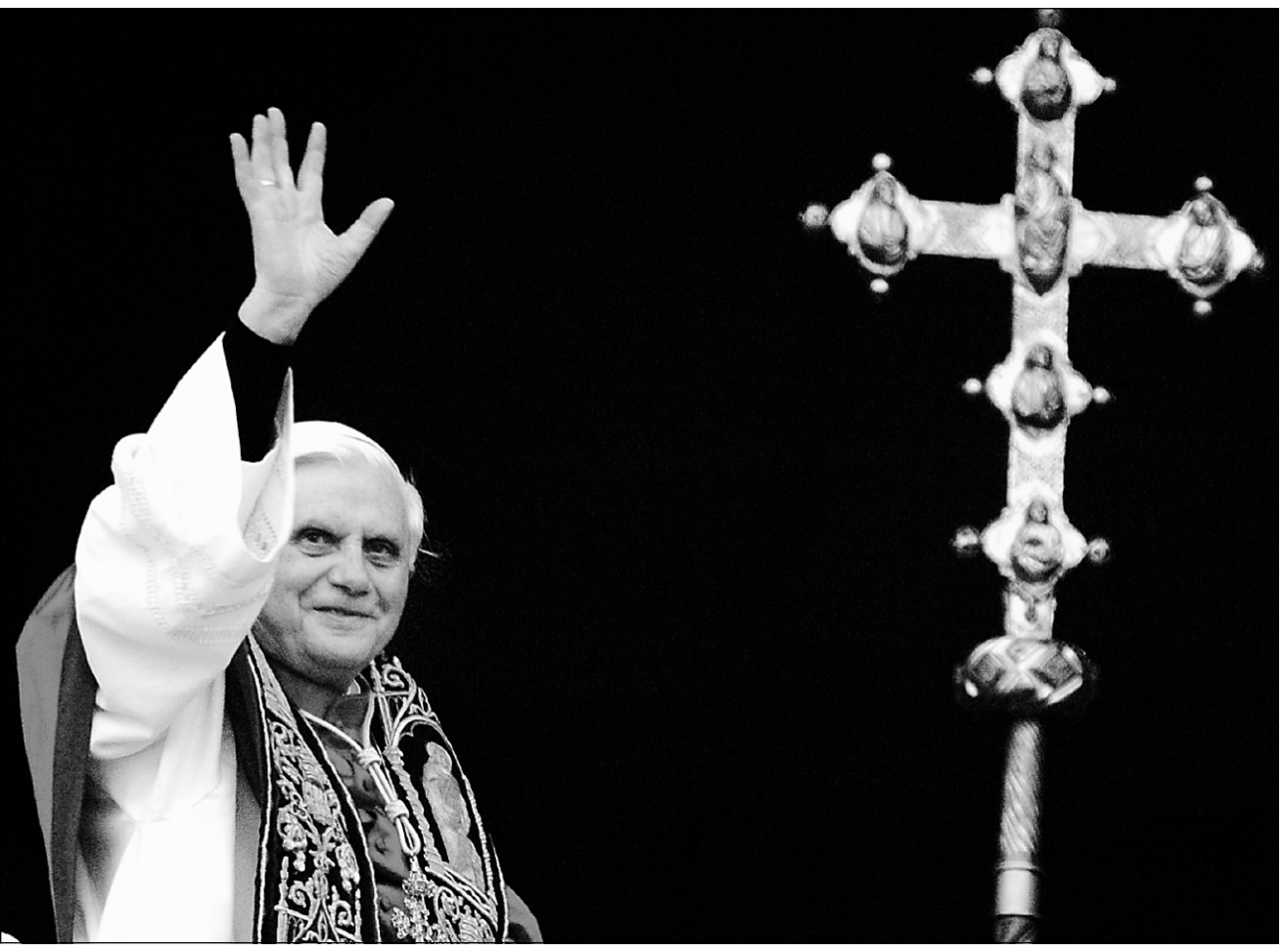


PHOTO AP

Une journée après le début du conclave, Joseph Ratzinger est devenu le 265e successeur de Saint-Pierre.

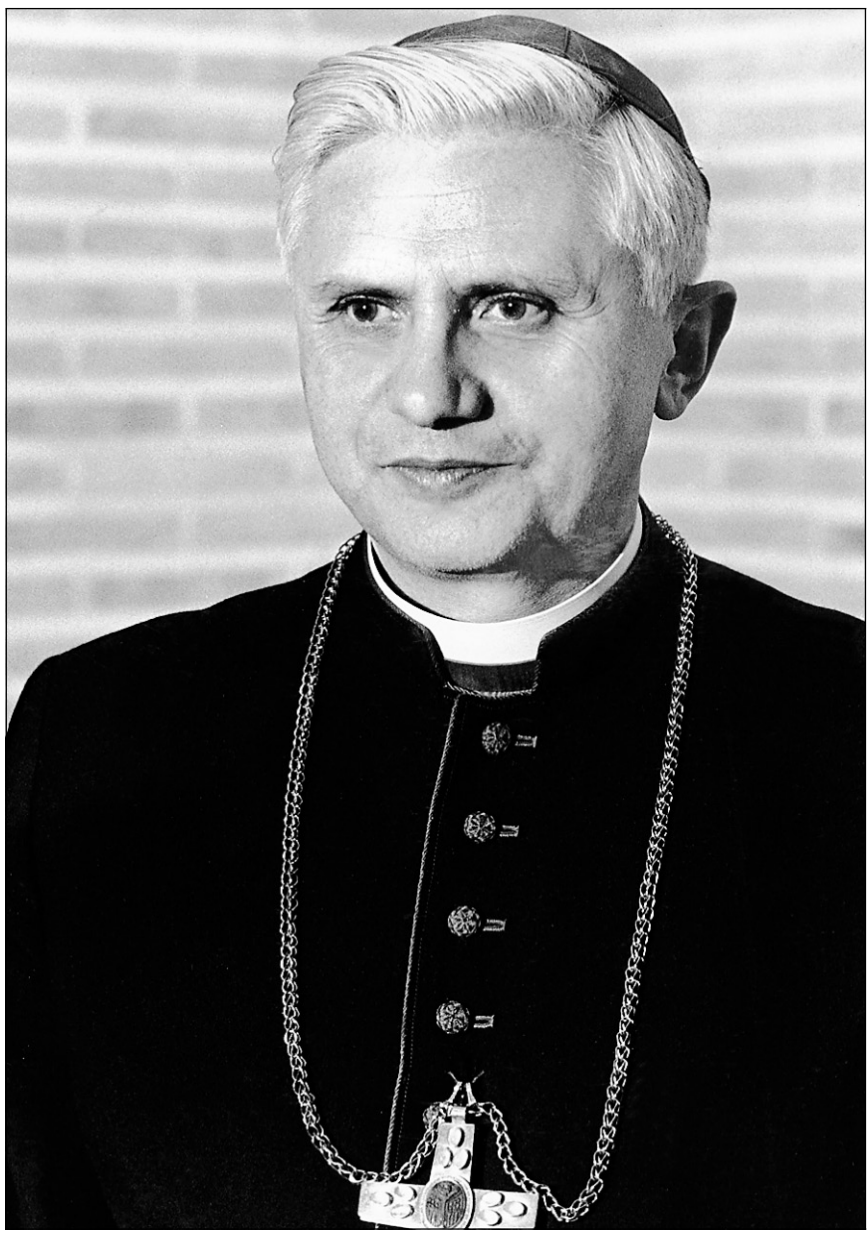


PHOTO REUTERS

En 1977, le cardinal Ratzinger devenait archevêque de Munich. Une nomination de Paul VI.



PHOTO REUTERS

En 1979, en compagnie du pape Jean-Paul II.

Le passé pastoral de Benoît XVI

Les contradictions du sévère pape allemand sont enracinées dans la campagne bavaroise



MATHIEU PERREAULT
ENVOYÉ SPÉCIAL
ALLEMAGNE



PHOTO AP

Le frère aîné de Benoît XVI, Georg Ratzinger, avoue avoir été étonné par l'élection de son frère. « Je suis sûr que sa théologie ne changera pas, a-t-il dit à *La Presse*. Mais il pourrait mettre plus d'accent sur l'inclusion. »

MUNICH – Quand des révoltes étudiantes ont secoué l'Allemagne de l'Ouest, en 1968, l'Université de Tubinge, où Joseph Ratzinger enseignait la théologie, n'a pas été épargnée. Chaque matin, pour célébrer la messe dans la chapelle du campus, il devait enjamber les étudiants en grève qui dormaient sur le parvis de l'université.

« Il se sentait très coupable », rapporte Wolfgang Beinert, professeur de théologie à l'Université de Ratisbonne, qui faisait alors son doctorat avec le futur Benoît XVI. « Il me disait que les étudiants s'inspiraient en partie des positions de penseurs comme lui, qui au début des années 60 avaient réclamé un renouveau de la société. Il estimait qu'il avait encouragé les étudiants à faire une révolution qui les menait trop loin. »

Mardi dernier, Joseph Ratzinger a été élu pape. Plusieurs catholiques se sont inquiétés du fait que le gardien de la foi du Vatican, qui était parfois surnommé « Panzerkardinal » en référence aux chars d'assaut allemands de la Deuxième Guerre mondiale, devienne le chef de l'Église. Durant les 24 ans où il a dirigé la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), le cardinal Ratzinger a sanctionné ou réduit au silence une centaine de théologiens et d'ecclésiastiques, selon le père Thomas Reese, l'éditeur du magazine jésuite *America*.

Les condamnations de Benoît XVI à l'égard de l'homosexualité (« un désordre objectif qui est contraire à la sagesse créatrice de Dieu »), de l'avortement (il a suggéré l'an dernier aux évêques américains de refuser la communion aux politiciens prochoix) et de l'ordination des femmes (« toute discussion est exclue ») indisposent de nombreux catholiques, particulièrement au Québec. Il a même déjà dénoncé le rock et les applaudissements durant la messe.

Or, il était jusqu'à la fin des années 60 associé à l'aile réformiste de l'Église. « Il était allé au concile Vatican II avec la volonté de retourner aux fondements de l'Église, en critiquant le centralisme du Vatican », explique Guido Hörst, rédacteur en chef du quotidien catholique bavarois *Die Tagespost*, qui a rencontré plusieurs fois Joseph Ratzinger.

Déçu des opinions contraires

En 1969, le père Réal Tremblay est arrivé à Tubinge du Québec pour faire son doctorat avec Joseph Ratzinger. « La première fois que je l'ai rencontré, il était en train de faire ses valises », explique le père Tremblay, qui enseigne maintenant la théologie morale à l'Académie rédemptoriste alfonsienne, à Rome. « Il avait des différends avec d'autres membres de la faculté de théologie de Tubinge, notamment Hans Küng. C'est un homme que les tensions rendent mal à l'aise, triste ; quand il constate que des gens ont des opinions contraires à la vérité, il est déçu. »

Rapidement, le théologien Ratzinger s'est retiré dans ses terres. Il a quitté le synode permanent de la Conférence épiscopale allemande en 1974, pour fuir les tensions. Mais il avait un allié précieux : le pape Paul VI, qui l'a nommé en 1977 archevêque de Munich, puis cardinal.

Hilaritas

Les détracteurs de Benoît XVI lui reprochent sa gestion dogmatique, alors que ses admirateurs louangent son affabilité, ses homélies touchantes et son ouverture au dialogue. « C'est une dualité très bavaroise, dit Mme Uhers-Adam. Ici, les gens vont à la messe, puis ils vont prendre une bière. Ils travaillent fort, sans se plaindre, puis ils mangent un bon repas. L'effort et le respect des règles ne nous a jamais empêchés de bien vivre. »

Même s'il vit depuis 24 ans à Rome, Benoît XVI est avant tout bavarois, selon M. Hörst. « Il ne mange pas de pâtes, mais des plats allemands. Il revient chaque année, aux vacances et à Noël, voir sa famille à Ratisbonne et son séminaire à Traunstein. »

Quand les deux frères Ratzinger ont déménagé de Traunstein à Ratisbonne, ils ont emmené leurs parents et leur soeur, qui s'est toujours occupée d'eux. Les trois sont maintenant enterrés dans un cimetière de la banlieue de Ratisbonne : le père, Joseph, est mort en 1959 à 82 ans ; la mère, Maria, en 1963 à 79 ans. Leur soeur, Maria, est morte en 1991 à 66 ans, d'une crise cardiaque alors qu'elle visitait la tombe de ses parents. Ils sont enterrés tous les trois sous l'une des seules pierres tombales du cimetière de Ziegetsdorf.

Le directeur du bureau de presse du diocèse de Ratisbonne, Dominik Wanner, a tout d'abord protesté quand *La Presse* lui a parlé de l'influence bavaroise sur la pensée de Benoît XVI. « Il ne faut pas s'arrêter aux stéréotypes. » Puis, il a ajouté que la Bavière est connue pour son *Hilaritas*, sa joie de vivre si justement exprimée par ses bibelots représentant des moines ventrus et rieurs, et la *Gemütlichkeit*, une expression signifiant « relaxer en s'asseyant ensemble pour prendre une bière ». La Bavière, dit M. Wanner, est une « terre bénédictine ».

Benoît XVI a justement choisi le nom du fondateur du monachisme, saint Benoît, qui a vécu au VIe siècle. Les monastères se sont rapidement imposés comme des puissances agricoles tout autant que spirituelles. Le travail, l'adoration de Dieu et le plaisir de prendre de bons repas en commun s'entremêlaient en une spiritualité quotidienne.

Le frère aîné de Benoît XVI, Georg Ratzinger, qui a longtemps dirigé un choeur de garçons renommé à Ratisbonne, relate que Joseph Ratzinger a décidé de devenir prêtre à 5 ans, en voyant descendre de voiture le cardinal de Munich. « Ce n'était pas la voiture qui l'intéressait », explique le père Ratzinger, que *La Presse* a rencontré dans sa petite résidence ecclésiastique rouge saumon de Ratisbonne, où dort parfois son illustre frère. « C'étaient les vêtements rouges, la soutane. Il a été frappé par la beauté et la solennité du vêtement ecclésiastique. »

Le frère du pape n'exclut pas que le « gendarme du Vatican » cause une surprise. « C'est sûr qu'il aura maintenant un rôle de pasteur, alors qu'avant, il était le gardien de la doctrine, dit-il. Je suis sûr que sa théologie ne changera pas. Mais il pourrait mettre plus d'accent sur l'inclusion.

AUCUN INTÉRÊT À PAYER JUSQU'EN

AVRIL 2008

AVEC **36** VERSEMENTS ÉGAUX

SANS FRAIS NI INTÉRÊT† SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

ACHETEZ ET RECEVEZ

À l'achat de 4 pièces de ce mobilier de chambre GRATUIT !*

Mobilier de chambre juvénile au fini laminé cerisier incluant un système d'arrêt prévenant la chute des tiroirs
Livraison gratuite

Tête de lit bibliothèque....159 $
Miroir....149 $
Commode 5 tiroirs....309 $
Range-tout....419 $
Bureau d'ordinateur....279 $
Huche....229 $
Chaise....89 $
Table de nuit....159 $
Lampe de chevet....59 $
Lampe d'appoint....29 $
Ensemble douillette et couvre-oreiller – 1 place....129 $



339 $
Bureau double

ce lit matelot



PALLISER

Valeur de 299 $**

À l'achat de ce mobiler de chambre GRATUIT !*

Mobilier de chambre de style campagnard au fini pin couleur miel
Livraison gratuite

Lampe de chevet....99 $ ch.
Ensemble douillette, jupe et couvre-oreillers – grand lit....339 $
Ensemble de draps 4 pièces – grand lit....69 $

49,97 $/mois ou 1799 $
4 pièces



ces 2 tables de nuit



Valeur de 338 $**

Hamilton & Spill Furniture Group

Collection Brault & Martineau Cheverny

À l'achat d'un matelas Cheverny RECEVEZ*

Matelas ferme antibactérien avec supports latéraux doubles
Sommier offert.
10 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.

1 place/360 ressorts
469 $
Grand lit/608 ressorts
16,64 $/mois ou **599 $**
Très grand lit/768 ressorts
24,97 $/mois ou **899 $**

13,86 $/mois ou 499 $
2 places/510 ressorts



100 $ en chèques-cadeaux Brault & Martineau

Collection Brault & Martineau Amboise

À l'achat d'un matelas Amboise RECEVEZ*

Matelas ferme antibactérien avec dessus à coussinet et supports latéraux doubles
Sommier offert.
12 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.

1 place/418 ressorts
19,42 $/mois ou **699 $**
Grand lit/720 ressorts
24,97 $/mois ou **899 $**
Très grand lit/936 ressorts
33,31 $/mois ou **1199 $**

22,19 $/mois ou 799 $
2 places/510 ressorts



200 $ en chèques-cadeaux Brault & Martineau

À l'achat d'un matelas Ermitage RECEVEZ*



40,25 $/mois ou 1449 $
2 places/660 ressorts ensachés

400 $ en chèques-cadeaux Brault & Martineau

Collection Brault & Martineau Ermitage

Matelas ferme antibactérien avec dessus à coussinet, support central et cadre de renfort en acier trempé
Sommier offert.
15 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.

1 place/474 ressorts ensachés
33,31 $/mois ou **1199 $**
Grand lit/805 ressorts ensachés
44,42 $/mois ou **1599 $**
Très grand lit/1016 ressorts ensachés
55,53 $/mois ou **1999 $**

BRAULT & MARTINEAU

DESJARDINS PARTENAIRE OFFICIEL DE BRAULT & MARTINEAU

Financement accord D Desjardins

10 GRANDS MAGASINS

Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!
www.braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

Livraison gratuite dans un rayon de 200 km* *Conditions en magasin.

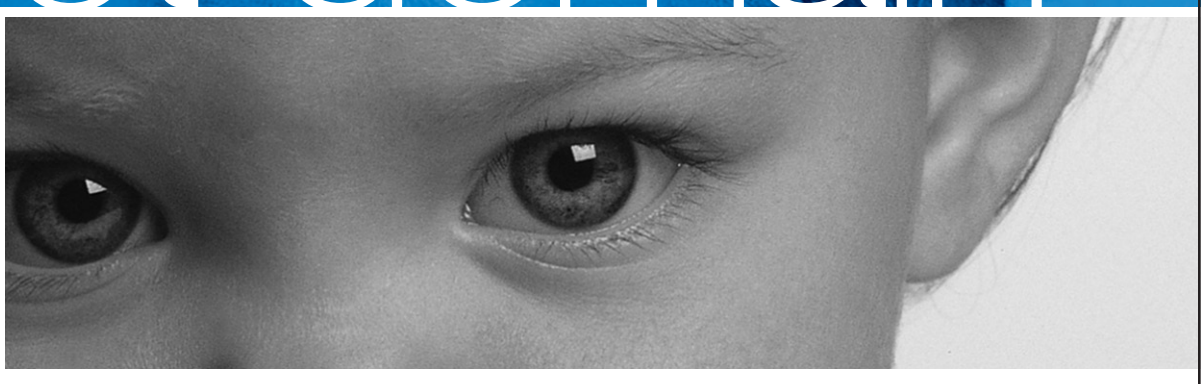
BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades de l'Outaouais)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades Saint-Bruno)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Prix en vigueur jusqu'au lundi 24 avril 2005. Quantité limitée sur certains articles. †Achat minimum requis de 299 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Conditions en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.).*Conditions en magasin. **Valeur au détail suggérée.

3309095A

Parce qu'il faut concilier aujourd'hui et demain





Tout en maintenant le cap sur les priorités des Québécois, par un soutien renouvelé à la santé, à l'éducation et à la famille, le Budget 2005-2006 encourage aussi la création de la richesse par une série de nouvelles mesures.

- Nouvelle déduction de 500 $ pour les travailleuses et les travailleurs
- Jusqu'à 1 000 $ de plus par année pour les aidants naturels qui prennent soin d'un proche handicapé
- Gratuité complète des médicaments pour les personnes de 65 ans et plus recevant la prestation maximale du supplément de revenu garanti

---

- 1,3 milliard de dollars investis annuellement dans la réfection et le renouvellement du réseau routier d'ici 2007-2008
- Taux d'imposition des PME réduit à 8,5 %
- Baisse de plus de 50 % de la taxe sur le capital, d'ici 2009, pour soutenir l'emploi et l'investissement
- Maintien du déficit zéro



Le Budget 2005-2006

Pour une prospérité durable

C'est votre budget. Consultez-le.
www.gouv.qc.ca

Québec

3312203A

3312204

FORUM

S'adapter ou mourir?

Que seraient devenues Warner Music ou Audiogram si elles en étaient restées au «33-tours»?

L'industrie du disque est en croisade contre le téléchargement illégal depuis quelque temps déjà. Ses artistes dénoncent les méfaits du piratage sur toutes les tribunes tandis que des publicités tentent de ramener les consommateurs vers l'achat licite de la musique. Dans une société où l'assimilation des arts à la *business* constitue un péché mortel, il nous apparaît néanmoins essentiel de poser un regard intégrateur sur l'état de cette industrie en vue de mieux en comprendre les maux.

JEAN-FRANÇOIS OUELLET
ET CHRISTIAN DUSSART
Les auteurs sont respectivemet professeur adjoint et professeur titulaire en marketing aux HEC Montréal.

Trois tendances de fond sous-tendent l'évolution dans la façon dont est acquise la musique. La première est l'actuelle migration vers le « sans fil » ainsi que l'intégration des systèmes de divertissement. Microsoft, par exemple, propose depuis deux ans son Media Center, qui permet d'intégrer système de son évolué, récepteur HDTV et puissant ordinateur, entre autres. Apple emboîterait sous peu le pas avec son Airport Express, rendant possible le téléchargement de sa musique vers sa chaîne stéréo ou encore de ses fichiers vidéo vers son téléviseur. Tout cela concourt à rendre obsolètes les supports portatifs de données, comme le CD ou le DVD. Le CD ne sera en somme plus qu'un support désuet dont la musique n'aura pas plus besoin que n'a besoin d'être imprimée sur papier Kodak une photographie numérique. La musique au seul format numérique compressé (comme le MP3) sera ainsi inévitablement de plus en plus exigée.

Dans l'intérim, une deuxième tendance émerge : celle d'un écart grandissant entre les segments de consommateurs innovateurs et réfractaires. D'une part, si la jeune génération voit dans son ordinateur un système de divertissement complet, la majorité est, d'autre part, encore fortement attachée à sa collection de CD et de DVD. La théorie de la diffusion des innovations prévoit d'ailleurs que cet « écart technologique » — entre riches et moins riches mais aussi entre jeunes et moins jeunes — se creusera chaque jour davantage. Si le four à micro-ondes et le magnétoscope ont un jour séparé deux générations, la génération post-Y risque fort de différer de ses parents de par ses collections de films, de musique et de photos réunies sur son seul disque dur d'ordinateur.

Enfin, une troisième tendance découlant des deux premières en est ce recours grandissant au fameux téléchargement illégal de la musique (mais aussi des films, des logiciels, etc.). Le développement de la capacité des ordinateurs à communiquer entre eux a en effet porté à son paroxysme ce qui se faisait déjà dans les années 1980 avec les chaînes stéréo à doubles platines cassettes. Ce phénomène n'est *grosso modo* pour l'instant limité qu'aux générations Y et plus jeunes, générations qui délaissent toutefois ce comportement à leur arrivée dans la seconde moitié de la vingtaine. (Notons que les jeunes ne « reviennent » pas vers le CD mais continuent plutôt à télécharger — légalement cette fois — des fichiers depuis des sites commerciaux comme iTunes.ca ou Archambault-zik.ca.)



Des solutions ?

Devant ces tendances de fond, l'industrie n'a d'autre choix que de faire face à la musique, comme nombre d'industries avant elle à la suite de l'introduction de nouvelles technologiques disruptives. Elle doit :

1) Embrasser la technologie, non la combattre.

La diffusion de la musique par voie numérique est là pour rester. Refuser de rendre disponible sa musique au format MP3 sur des sites Web commerciaux ne peut plus que signifier des pertes pour les disquaires, aujourd'hui et encore davantage dans le futur. Que seraient en effet devenues Warner Music ou Audiogram si elles en étaient restées au « 33 tours » ?

Jamais dans l'histoire une industrie, quelle qu'elle soit, n'a réussi à empêcher, chez les consommateurs, un changement de comportement découlant de l'émergence de technologies nouvelles.

2) Segmenter et spécialiser l'offre.

De la même manière que certains individus effectuent leurs achats chez Wal-Mart alors que d'autres préfèrent les Ailes de la Mode, certains consommateurs préféreront acheter leur musique sur un support comme le CD alors que d'autres y préféreront la simplicité et la praticité du téléchargement. Mis en perspective avec l'écart technologique discuté précédemment, l'industrie pourrait réagir en spécialisant son offre. Les artistes voués aux segments plus conservateurs (disons par exemple Roch Voisine) devraient faire l'objet d'une promotion principalement axée sur la vente du CD « traditionnel » en magasin. En revanche, les autres — Andrée Watters, par exemple — gagneraient à être promus de manière innovatrice (au moyen de campagnes de promotion expérientielle, par exemple) et diffusés principalement en ligne.

3) Considérer un changement de son modèle d'affaires traditionnel au profit du « brand management ».

Enfin, l'industrie doit envisager un changement au moins partiel de la façon dont elle réalise ses profits. Considérons l'exemple de Bell Canada, qui réalisait à une certaine époque l'essentiel de ses bénéfices d'opération sur les seuls appels interurbains. Le Web ayant rendu possible la réalisation de communications de longue distance à un coût à peu près nul, Bell « donne » pratiquement désormais son service d'appels interurbains, qui ne sert de plus en plus que d'appât pour attirer les consommateurs vers ses autres services.

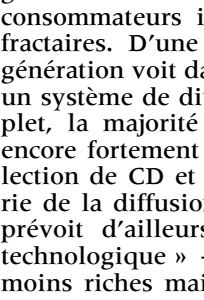
De la même manière, l'industrie de la musique doit regarder au-delà du disque et se voir plus largement comme une industrie de divertissement, voire d'image. La voie royale pour ce faire : gérer les artistes qui la font vivre comme s'il s'agissait de marques, ce qui se traduira par une certaine loyauté chez les consommateurs, à qui l'on pourra ensuite vendre d'autres produits ou services s'avérant cohérents avec la marque (et d'où sera tirée la rentabilité).

Déjà, Lise Dion tire une part sans doute non négligeable de ses revenus de son association aux boulangeries Gadoua, comme Martin Matte de son association à Honda. Si cette stratégie est valable pour les humoristes, pourquoi ne le serait-elle pas aussi pour les chanteurs ? Après tout, Céline Dion vend bien déjà des cosmétiques et des billets d'avion, et Caroline Néron signe bien une ligne de bijoux en plus d'avoir associé son image à un service de téléphonie cellulaire...

Jamais dans l'histoire une industrie, quelle qu'elle soit, n'a réussi à empêcher, chez les consommateurs, un changement de comportement découlant de l'émergence de technologies nouvelles. Sans complètement les faire disparaître, la voiture a remplacé le cheval, le CD a remplacé la cassette, et le transfert de fichiers par voie numérique remplacera le CD. Pour survivre, les entreprises du milieu doivent s'adapter...

Dora, Caillou ou le *string* ?

ROXANE HARVEY



L'auteure est enseignante à Grand-Mère.

Dernièrement, je magasinais des sous-vêtements pour ma fille de 5 ans. L'horreur ! Après la mode des bobettes Dora ou Caillou, voilà que les « strings » pour fillettes envahissent le marché ! Y a pas assez des gilets bedaine ; il faut pousser la mode jusqu'aux p'tites culottes *sexy* pour les enfants qui fréquentent encore la garderie.

Ciel ! Laissez-lui son enfance ! Déjà qu'on lui vole son air pur, ses forêts, qu'on gaspille ses lacs en nettoyant l'asphalte de nos entrées... En tant que parent, je me fais du mauvais sang pour mes filles : comment les guider dans un monde où la sexualité est omniprésente ? Elle s'infiltre partout, insidieusement, et juste assez tranquillement pour qu'on finisse par s'y habituer. Mais moi, je me refuse catégoriquement de trouver normal, voire acceptable, qu'on laisse nos jeunes de 15 ans coucher froidement avec des *fuckfriends* ou se gaver de pornographie dégradante ou avilissante sur Internet. Avec leurs yeux d'enfants, que comprennent-ils de la sexualité ? Que ça se passe entre deux personnes qui s'aiment ? Qu'on doit respecter l'autre ? Que dans la vie, on n'a pas tous été refaits ou gonflés ? Non.

Le message que nos jeunes comprennent, c'est que c'est normal de faire tout ce qu'on voit, qu'il faut être habillée (ou déshabillée) comme la fille à l'écran pour attirer des Adonis taillés au couteau, que le sexe, ça se fait sans amour, n'importe où, n'importe quand. Pour le reste, j'aime autant ne pas le savoir...

Je suis tombée en bas de ma chaise la première fois que j'ai entendu des élèves raconter leur *trip* à trois, leur aventure homosexuelle vécue pour l'expérience, ou même planifier leur soirée d'échangisme. Ce n'est pas la majorité des jeunes qui parlent ainsi, heureusement ! Mais si c'était votre enfant ? On ne peut pas les laisser se mouiller ainsi sans les guider... Parce que bien souvent, ils vivent leurs expériences avant que les parents aient trouvé les mots et le courage d'aborder la question du premier baiser.

Des parents perdus

Plusieurs parents sont perdus dans cette ère de « malbouffe érotique », et avec raison : la pornographie s'est emparée d'Internet, le cinéma a fait de la nudité un élément incontournable (cherchez un film québécois où on ne retrouve ni danseuse ni corps dénudé...). Sans crier gare, la sexualité a pris le monopole du marché. Et le marché, qui vise-t-il ? Les jeunes, évidemment, qui développent très tôt des habitudes de consommateurs experts. C'est là que le rôle des adultes est primordial : il faut aider nos jeunes à développer un esprit critique face à cette sexualité omniprésente plutôt que de les laisser en subir les effets et de leur laisser croire que cette dernière, excessive, est normale et acceptable. Mais d'abord, il faut que l'adulte se retrouve lui-même...

Il me semble que je vivais mon adolescence il n'y a pas si longtemps... Quand j'étais à l'école primaire et secondaire, la mode était aux bottes Kodiak, aux chandails amples, aux cheveux crêpés jusqu'au plafond... Et ça choquait ! Malgré cette mode moins révélatrice, l'image de la femme-séductrice-provoquante-belle-mince-sans-cellulite-ni-bourrelets hantait tous les cerveaux des adolescentes. Imaginez aujourd'hui ! À qui ou à quoi nos adolescents s'obligeront-ils à ressembler pour avoir un tant soit peu de confiance en eux ? Que s'engageront-ils à faire pour se faire aimer de leur partenaire, de leurs amis ? Jocelyne Robert, dans son livre *Le Sexe en mal d'amour*, prétend qu'aujourd'hui les jeunes filles cherchent à devenir des « masters du sexe ». À cet âge, mes amis et moi nous demandions comment embrasser un gars ou comment lui dire qu'on le trouvait beau. Pourtant, ça ne fait pas si longtemps...

Plusieurs parents sont perdus dans cette ère de « malbouffe érotique », et avec raison : la pornographie s'est emparée d'Internet, le cinéma a fait de la nudité un élément incontournable.

Je ne suis pas une « matante » frustrée ou jalouse. Je suis profondément inquiète quant à la vision que nos enfants auront de la femme dans quelques années. Je ne perçois aucune valeur légitime dans l'exhibition et l'utilisation du corps telle qu'elles apparaissent aujourd'hui.

Gardons-nous une p'tite gêne pour conserver un tantinet de la fierté que les femmes dans l'Histoire ont su gagner...

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Oser la grande architecture



francois.cardinal@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Il ne se passe plus un mois sans qu'un journaliste étranger confirme la réputation de Toronto et de Montréal : la première est en passe de devenir une ville d'architecture de classe mondiale alors que la seconde se taille une place enviable dans le club des villes internationales de design.

On peut évidemment se réjouir que les restos et commerces au design audacieux fassent la renommée de Montréal. Mais il y aurait plutôt lieu de se désoler de voir la Ville reine damer le pion à sa rivale sur le plan des grands projets architecturaux.

La nouvelle Bibliothèque nationale du Québec, avec ses lignes élégantes et soignées, son intégration urbaine exemplaire et son heureux apport à la silhouette de la ville, constitue l'exception qui confirme la règle... à moins que son édification devienne le début d'un nécessaire mouvement vers une architecture pour adultes.

Ces derniers mois, le *New York Times* notamment, *Le Soir* de Bruxelles et le magazine hyper-branché

Montréal ne fait pas le poids face à Toronto en terme d'architecture.

*Wallpaper** ont tour à tour vanté les mérites de Montréal. Ils reconnaissent tous l'importance qu'ont prise les disciplines de la création (design urbain, architecture, design d'intérieur, architecture de paysage, design industriel) dans l'enrichissement du cadre bâti de la métropole.

Ce qu'ils ne disent pas, cependant, c'est que l'entreprise privée joue un rôle primordial dans ce virage (merci au Concours commerce design), tandis que les élus continuent à se faire tirer l'oreille.

Résultat : Montréal se démarque certes par une architecture de l'ordinaire extraordinaire, mais elle souffre également de l'absence d'augustes projets. À chaque coin de rues, on retrouve des bars intéressants, des hôtels-boutiques attrayants, des lofts invitants, mais rarement tourne-t-on le coin, stupéfait par l'audace d'une oeuvre architecturale grandiose. Certains citeront le siège social de la Caisse de dépôt ou encore le Palais des congrès, mais le premier manque de panache et le second, de cohérence.

La preuve en est que les magazines étrangers comme *Metropolis* citent encore aujourd'hui le complexe Habitat 67 comme l'oeuvre phare de Montréal.

Parallèlement, Toronto fait parler d'elle comme du rendez-vous des grandes pointures de l'architecture comme Frank Gehry, Daniel Libeskind et Norman Foster. Tous ont des projets institutionnels en cours dans la Ville reine, ce qui a fait dire récemment à *Wallpaper** qu'on retrouvait là « une des architectures les plus dynamiques de la planète ».

////////////////////////

C'est dans un tel contexte que s'ouvrira la Bibliothèque nationale dont le succès est à prévoir : la qualité du bâtiment attirera les visiteurs tandis que son aménagement intérieur les convaincra de revenir.

Premier édifice public conçu à la faveur d'un concours international, l'oeuvre du consortium Patkau/Croft-Pelletier/Menkès Shooner Dagenais Letourneux n'a nécessité qu'un modeste budget d'à peine 100 millions.

Une telle réussite doit faire réfléchir Québec qui, avec désinvolture, a mis une croix sur le projet de maison de l'OSM. Il doit aussi faire réfléchir l'administration municipale quant à l'absence sur son territoire d'une architecture un tant soit peu flamboyante.

Les touristes ne choisissent plus un pays, ils choisissent une ville. Idem pour les travailleurs. Pas étonnant qu'on ne compte plus les villes qui, pour devenir une *world-class city*, font les yeux doux aux plus grands architectes.

Montréal a réussi à développer avec brio sa trame urbaine à coup de requalification d'édifices abandonnés et de quartiers moribonds. Tout en poursuivant ses nobles efforts, elle doit consolider le tout en osant la grande architecture.

Guèvremont, le retour



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

On laissera aux critiques de cinéma le soin d'évaluer à quel point *Le Survenant* d'Érik Canuel dépasse les attentes de ceux-là qui espéraient peu de l'apparition au grand écran de cette vieille histoire. Et, *a fortiori*, apaise les craintes de ces autres qui criaient à l'avance au désastre. Et se préparaient à cataloguer Canuel au rang des « tâcherons ». Là où se trouve déjà le Charles Binamé de *Séraphin*, récemment exclu de la haute noblesse du septième art par un pair amer, père d'*Albert*.

Après l'avare, en effet, et avant l'enfant martyre, l'adaptation au cinéma de l'oeuvre maîtresse de Germaine Guèvremont (1945) déclenche un nouveau round de ce débat

Est-il permis de porter à l'écran des oeuvres qui réfèrent à un certain folklore que la mode suggère d'oublier ?

surréaliste qu'on n'imaginerait nulle part ailleurs qu'au Québec.

Est-il légal, se demande-t-on, de « revisiter » nos classiques ?

Est-il permis de porter à l'écran les oeuvres du terroir (quelle expression !) même si elles réfèrent à une période associée à un certain folklore que, par intermittence, la mode suggère d'oublier ?

La question, en tous les cas, ne se pose pas en France.

La prose de Victor Hugo a fait l'objet de 70 adaptations cinématographiques — dont une trentaine de ses folkloriques *Misérables*. Celle d'Alexandre Dumas, de plus d'une trentaine aussi — on tourne en ce moment même une Xième version des *Trois Mousquetaires*. Celle de Georges Simenon se transmua en des centaines d'épisodes télé et de films. Quant à Marcel Pagnol, il tourna ou autorisa le tournage de trois versions de *Topaze* avant de se déclarer satisfait.

Les 25 livres, de tous temps et toutes origines, préférés des Français (selon *Lire*, octobre 2004) ont presque tous été portés à l'écran une ou plusieurs fois. Les exceptions sont surtout la Bible, bien que le cinéma nous en ait livré plusieurs versets. Et les... dictionnaires.

Au Québec, selon le dernier numéro de *L'Actualité*, les classiques adossés à l'Histoire — notamment signés Guèvremont, Thériault, Grignon, Roy, Leclerc, Savard et même Hémon — ainsi que les ouvrages purement historiques accaparent largement la faveur des lecteurs. Toutes ces oeuvres, ou à peu près, ont été versées à l'écran.

Cependant, remodeler le passé implique un certain nombre d'obligations.

La première impose à la fois une certaine modernité dans l'esthétique et une actualisation du propos. La seconde consiste à bien faire le travail... ce qui, par exemple, ne fut pas le cas de l'éphémère *Nouvelle-France*, une aventure dans laquelle on a pourtant englouti 30 millions $.

Érik Canuel, qui ne comptait que sur une fraction de ce budget (moins de 7 millions $), a une fiche parfaite à tous ces points de vue. En particulier en ce que son film dépasse le local et l'anecdotique pour accéder à quelque chose d'universel. L'attitude des hommes face à l'étrange et à l'étranger. La quête éperdue d'un bout d'enfance perdue. La suite du monde vue par les yeux d'un père en manque de fils.

Tout cela donne largement au *Survenant* le droit d'exister.

Et d'obtenir du succès.

Les catholiques ont un nouveau pape...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

D'UN CANADA À L'AUTRE

La réputation a son importance

À l'heure actuelle, deux provinces canadiennes illustrent combien le climat d'investissement peut se détériorer rapidement et combien il faut de temps pour s'en remettre

BRIAN LEE CROWLEY



L'auteur est le président de l'Atlantic Institute for Market Studies (www.aims.ca), un groupe de recherche en affaires publiques, d'Halifax.

Le problème qui survient lorsque votre réputation se gâte, c'est qu'une fois que les gens ont découvert qu'ils ne peuvent pas se fier à votre parole, lorsqu'ils se sont rendu compte que vous seul comptez à vos propres yeux et que vous n'accordez jamais d'importance aux autres, ils cessent de s'intéresser à vous. Et puis, même si vous vous amendez, il faut beaucoup de temps pour que quelqu'un s'en aperçoive. À l'heure actuelle, deux provinces canadiennes illustrent combien le climat d'investissement peut se détériorer rapidement et combien il faut de temps pour s'en remettre.

En Nouvelle-Écosse, une prometteuse industrie d'exploitation de pétrole et de gaz en mer sombre lentement dans le coma. Les gouvernements et les fournisseurs de l'industrie soutiennent que la baisse soudaine de nouvelles activités d'exploration est simplement la conséquence de récents résultats décevants de forage, mais ce n'est là qu'une partie de la réalité.

Si certains puits de forage se sont révélés vides, d'autres lieux d'exploration s'avèrent très prometteurs à la suite d'essais sismiques. De plus, les prix du pétrole et du gaz atteignent maintenant presque des records. Alors, lorsque même une géologie prometteuse et des prix élevés ne suffisent pas à inviter les grandes compagnies d'exploration à la table, c'est qu'il y a quelque chose de plus à l'oeuvre que la déception causée par quelques trous vides.

Ce quelque chose de plus tient au fait que la Nouvelle-Écosse s'est acquise une mauvaise réputation et les compagnies ont fui vers des cieux plus accueillants où non seulement les chances de trouver du pétrole et du gaz sont meilleures, mais où les politiques gouvernementales soutiennent mieux les efforts de l'industrie.

Depuis les premiers jours de l'exploration en mer, l'industrie s'est plainte de ce qu'il faille jusqu'à deux fois plus longtemps pour obtenir les approbations nécessaires en Nouvelle-Écosse comparativement à d'autres autorités régissant l'exploration ailleurs, comme dans le golfe du Mexique et la mer du Nord. De tels délais et une incertitude de ce genre ajoutent énormément aux coûts d'exploration.

Il a fallu des années pour que notre gouvernement daigne même reconnaître l'existence du problème. Puis, il a fallu 27 réunions aux décideurs uniquement pour en arriver à un accord devant me-

Aujourd'hui, les gens que les Néo-Écossais aimeraient voir investir des milliards dans leur région ont en tête un héritage de frustration et de déception.

ner à une meilleure façon de faire. Et le gouvernement ne dispose encore que d'un accord d'intention de mieux faire.

Un jour, peut-être, un meilleur procédé en résultera. Mais cela ne fera que donner à la province ce qu'elle aurait dû obtenir en premier lieu. En outre, des accords ont été modifiés unilatéralement et qui ont eu pour effet d'augmenter rétroactivement le coût des projets de développement. Aujourd'hui, les gens que les Néo-Écossais aimeraient voir investir des milliards dans leur région ont en tête un héritage de frustration et de déception.

Colombie-Britannique

La réputation a son importance. Au début des années 1970, la Colombie-Britannique a adopté une politique de redevances punitives à l'encontre des sociétés minières et créé un climat de réglementation qui a fait fuir les investissements de ce qui avait été l'une des grandes régions mondiales de l'activité minière. Victoria semble avoir enfin mis de l'ordre dans la réglementation et allégé le fardeau fiscal, mais ce n'est que cette année que les investissements ont recommencé à alimenter l'industrie.

À titre de l'un des auteurs d'une récente étude sur les notes d'intention touchant les investissements dans l'industrie, je peux affirmer qu'une mauvaise réputation dure longtemps. La Colombie-Britannique a fait de véritables efforts pour se réformer, mais les compagnies doivent avoir confiance qu'un bon climat politique régnera lorsqu'elles entameront leur production et lorsque la mine sera en pleine activité pendant des années à venir. C'est pourquoi la Colombie-Britannique ne se classe qu'au 44e rang parmi les 64 grandes régions minières dans le monde où les patrons des sociétés minières souhaitent investir. La Colombie-Britannique a détruit la confiance de l'industrie et celle-ci est tout simplement allée ailleurs, investissant au Québec, au Chili et ailleurs des sommes qui autrement auraient créé des emplois et des occasions d'affaires aux gens de la Colombie-Britannique.

Il a fallu une génération à la Colombie-Britannique pour ne serait-ce que commencer à réparer les dégâts, mais la province semble maintenant engagée sur la voie de la reprise. De son côté, la Nouvelle-Écosse n'a même pas encore admis que sa réputation a été sérieusement entachée. Entre temps, la plus formidable occasion économique de la région en une génération s'envole graduellement.

Du pire... au meilleur!

La « logique administrative »

LETTRE DE
LA SEMAINE

ARIANE RIOU
L'auteure est Montréalaise.

J'ai commencé à visiter Muriel Wilmshurst, une dame âgée de 93 ans, il y a six ans. Le centre communautaire pour lequel j'étais bénévole m'avait demandé de la visiter régulièrement, une fois par semaine. Elle vivait seule dans un petit 3 1/2. Son réseau social était très restreint, la majorité des gens de sa famille et de ses proches étant décédés.

Au début, elle semblait quelque peu méfiante de voir une étrangère venir la visiter mais, petit à petit, je crois qu'elle prenait plaisir à nos rencontres, se préparant même à celles-ci. Elle était toujours bien vêtue, portait ses bijoux, comme si c'était un jour de grande réception. Elle était encore très alerte intellectuellement, compte tenu de son âge, et nos conversations qui portaient le plus souvent sur son passé semblaient la rajeunir. Elle refusait obstinément d'aller dans un centre d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie même si, au dire de sa travailleuse sociale, elle était à la limite sur le plan de la sécurité. Il faut dire que sa vision était presque nulle, qu'elle utilisait une marchette pour se déplacer, et qu'elle vivait seule.

Un jour, c'était il y a un peu plus d'un an, on a dû l'hospitaliser à la suite d'une infection. Après deux mois d'hospitalisation, elle était transférée dans une résidence privée de type familial où, croyait-elle, on l'avait placée afin qu'elle puisse récupérer ses forces avant de retourner dans son appartement. Tout son espoir de vivre résidait là. « Quand je reviendrai à la maison, me disait-elle, on fera une grande fête. » Elle avait réussi à s'adapter. Le personnel de la résidence l'aimait car elle avait un sens de l'humour exceptionnel, elle était très coopérative et ne se plaignait jamais.



Ariane Riou (à droite) en compagnie de son amie Muriel Wilmshurst.

« Elle n'est plus ici »

Elle y est restée 13 mois. Le 21 décembre dernier, un lit dans un Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) s'est libéré. La Régie régionale de la santé a demandé à ce qu'elle y soit transférée (dossier classé). Lorsque je suis arrivée pour lui rendre visite le jour de Noël, la réceptionniste de la résidence me dit : « Elle n'est plus ici ». On avait avisé sa nièce la journée même du 21 et, durant la soirée, on déménageait, à plusieurs kilomètres de cette résidence, cette dame âgée de 99 ans. En quelques heures à peine, tout son univers était chamboulé !

Lorsque je la revis, le 26 décembre, elle était confuse. Elle ne me reconnaissait pas, n'avait aucune notion du temps et semblait dans un autre monde. Je ne vous dirai pas ma peine, ni ma colère... Plus tard, on m'a expliqué que la cause de cette confusion était liée à une infection urinaire qu'on était en train de traiter. Sa nièce et moi lui rendions visite plus fréquemment durant cette période, croyant qu'elle allait retrouver sa raison, ce qu'elle fit. Mais elle ne réussit jamais à s'adapter. Les personnes qui s'occupaient d'elle n'étaient jamais les mêmes. Elle n'aimait pas la nourriture. Elle refusait de s'habiller, ne portant plus que des robes de nuit. Elle ne riait plus et ne demandait rien, sauf la paix...

En février, elle ne s'alimentait presque plus, même lorsque j'étais là pour l'aider à manger. Plus jamais elle n'a parlé de son retour à son appartement. Elle avait compris que, quoi qu'elle fasse, des gens décideraient pour elle. Elle s'est laissée mourir pour ne plus avoir à subir... Elle est décédée le 2 mars dernier.

Oui, des applaudissements

ROBERT DE L'ÉTOILE
L'auteur demeure à Montréal.

Pauline égrène ses derniers jours, comme l'enfant qui, ayant fini sa part de gâteau, racle tout doucement, lentement, l'assiette pour ne laisser aucune miette. Elle est aussi redevenue enfant, sa maturité la quittant au fur et à mesure que l'Alzheimer s'installait.

Aujourd'hui, elle vit au CHSLD du Ruisseau-Papineau dans le quartier Sainte-Dorothée de Laval. Attendez, je vous raconte :

— Allo ! M. de l'Étoile ! C'est la garde du 1C, je vous appelle pour vous informer que votre tante a fait une chute ce matin en essayant de se lever seule de son lit. Vous savez elle n'est plus bien forte. Mais soyez sans crainte, elle n'a rien de cassé.

Aussitôt, je m'interroge. Elle n'a rien, et on m'appelle pour m'en informer. Pas banal ! Je suis touché par la sollicitude de l'infirmière.

— Je crois que ce serait prudent de relever ses ridelles la nuit, question de prévenir une chute potentiellement grave. Pour cela, j'ai besoin de votre autorisation.

— Vous me demandez l'autorisation de l'attacher ?

— Non, non ! Juste de relever ses ridelles, rien que durant la nuit. Vous savez, ses côtés de lit.

Ben là, je suis impressionné. Après les histoires d'horreur que l'on entend à propos de notre système de santé et de certaines personnes y travaillant, voilà que je suis béni de voir ma chère tante confiée à des intervenantes avec un sens de l'éthique hors-pair. Et je ne parle pas de la direction ou des fonctionnaires en cravate. Je parle d'elles, ces femmes qui agissent sur le terrain, les deux mains dedans.

— Bien sûr, si cela ne s'avérait pas suffisant, et qu'il fallait appliquer une contention, nous vous demanderions votre autorisation.

— Je vous remercie d'autant d'égard envers Pauline.

Pauline, retraitée, faisait du bénévolat à la Porte de Ciel, rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal. Elle apportait un peu de dignité à la fin de la vie de ces gens délaissés par leurs proches, ou carrément sans proche. Chères dames du 1C, aujourd'hui, vous lui procurez cette dignité et ces soins. Des mercis ? Oui. Des applaudissements ? Assurément. Une ovation ? Absolument.

Pauline partira bientôt et vous prodiguerez vos bons soins à d'autres aînés que leur condition exigera. Et cela sans relâche, avec amour, éthique et professionnalisme, et, hélas trop souvent, dans l'indifférence d'une société ingrate.

Acceptez, mesdames, mes remerciements les plus profonds, mes félicitations les plus sincères. Vous avez toute mon admiration.

États de grâce et terreurs de l'ordinaire

JOSÉE BOISSONNEAULT
L'auteure est médecin à Saint-Hyacinthe.

Dans la vie d'un médecin ordinaire, il y a des états de grâce : comme ce lundi matin où la bonne humeur vous déserte et ce petit garçon qui s'écrit : « Hé ! Docteur ! T'es ma blonde ! » Il y a cet éclat de rire partagé qui ébranle les murs de votre bureau et éclaire le visage crispé de cette femme, allégeant du même coup la tension d'une nouvelle inquiétante. Il y a cette épaule d'un père terrassé par le chagrin qu'on effleure de la main pour lui signifier notre support.

Or, dans la vie d'un médecin ordinaire, il y a aussi la terreur du quotidien. Une frayeur aussi inattendue que désolante qui se propage, sournoise et curarisante. Elle vous assèche la gorge, gagne votre cerveau, paralysant ainsi votre processus décisionnel. Elle a l'apparence de cet homme qui s'échauffe et se lève brusquement vous dominant de toute sa hauteur, alors que vous êtes seule dans une pièce minuscule dépourvue de fenêtre. Il vous hurle des grossièretés car vous refusez d'accéder à sa requête ; votre devoir de praticien repoussant à l'entériner. Une prescription que vous jugez non indiquée, voire dangereuse. Parfois illégale. Alors vous devez l'inviter à sortir avant que ça dégénère sérieusement. Il refuse. Vous devez l'exhorter à quitter. Il refuse toujours et se met à rugir. C'est ainsi que vous devez vite ouvrir la porte et lui signifier de déguerpir avant que vous n'appeliez les policiers. À votre plus vif soulagement, il s'enfuit non sans vous avoir expectoré des obscénités au passage.

Une fois l'homme disparu, votre coeur bat à cent à l'heure, vous imaginez le pire, juste une petite phrase que la colère de cet individu a distillé en vous : Et s'il revenait ? Alors les larmes vous viennent presque, mais elles demeurent coincées en travers de votre gorge car il faut continuer. Bien sûr.

« Il y a cet homme armé d'un fusil qui apparaît un samedi matin dans votre salle d'attente bondée. C'est qu'il souhaite obtenir une place. En priorité. »

Vous continuez. Et il y a cette femme qui n'en peut plus d'attendre, qui vous apostrophe avec mépris en claquant la porte sans avoir vu le bébé qui trottinait juste derrière.

Pour finir, il y a cet homme armé d'un fusil qui apparaît un samedi matin dans votre salle d'attente bondée. C'est qu'il souhaite obtenir une place. En priorité. Vous, du fond de votre bureau exigu, vous ignorez qu'il détient seulement un fusil... à plomb. Vous imaginez un gros calibre. Des enfants terrorisés. Un bain de sang. Vous ignorez totalement ce que vous devez faire en pareil cas. Il y a juste cette peur qui resurgit, tenace et perfide qui vous paralyse d'incrédulité. La crise se dénoue sans effusions de sang, les policiers parviennent sans peine à désarmer le désespéré mais vous vous demeurez là, le coeur battant, les joues en feu et vous devez encore poursuivre.

À votre plus grande stupéfaction, une fois la crise résolue, chacune des 40 personnes présentes dans la salle a gardé précieusement son numéro — pour ne perdre son tour — inconsciente des instants de terreur brute que vous avez pu vivre, inconsciente que pendant tout ce temps où cet homme était installé tranquillement à espérer son tour le fusil entre les jambes, tout ce que vous aviez en tête c'était les yeux de votre fils de quatre mois. Et vous continuez. Toujours.

L'animosité et la violence gratuites ont dorénavant gagné la quiétude du cabinet de votre médecin. Elles contaminent et sabotent cette relation privilégiée et unique entre toutes. Elles s'infiltrent même dans les moments de grâce. Mais n'ayez crainte, ceux-là, elles ne les auront pas.

La télévision, ça s'écoute... aussi

JEAN-PAUL LANOUETTE
L'auteur est Longueuillois.

Dans les salons littéralement branchés, on ne parle plus que de « haute définition numérique », que d'écrans panoramiques format 16 :9, style cinéma... Et le contenu, lui ? ! N'est-il point en train de se voir proprement évacuer au profit d'un contenant désormais ultramince et... ultraplat (lui aussi) ?

À l'heure où les fabricants déploient des trésors de « luminosité » pour mettre au point, puis nous vendre à prix fort des images télévisuelles plus vraies et, ma foi, quasi aussi grandes que nature, on peut se demander si le contenu de « notre » télévision, par sa qualité ou sa profondeur, justifie à lui seul la réalisation de telles prouesses sur le plan technique. Poser la question, c'est y avoir déjà répondu.

Toutes ces merveilles à cristaux liquides ou au plasma qu'on dévoile devant nos yeux écarquillés sont censées rendre bientôt obsolètes les appareils coûteux — mais bêtement analogiques, plutôt que numériques COMME IL SE DOIT — qui trônent dans le *living*... Or, le renouvellement ainsi annoncé du parc de téléviseurs et de tout le « gréement d'accompagnement » (magnétoscopes, lecteurs DVD, etc.) ne me sourit guère.

Pourquoi payer ?

Par la magie déjà dépassée du câble, je suis relié à une trentaine de « postes », dont la moitié à peine sont dignes d'échapper au *zapping* systématique. Pourquoi diable continuerais-je de suivre la « parade technologique », alors que j'ai peine à trouver quoi que ce soit de simplement « intéressant » dans le télé-horaire ? Ne parlons même pas de cette téléréalité insipide qui tapisse la programmation quasi « mur-à-mur ».

En un mot comme en mille images, ce qu'on nous propose, ça m'incite à remonter du sous-sol la p'tite 12 pouces noir et blanc tout empoussiérée..., et pas du tout à passer au mirifique numérique, qui me promet : image couleur grand format claire et nette (pas l'ombre de la queue d'un flocon de neige !), son stéréo plus saisissant qu'« en vrai », capable de vous isoler le vrombissement d'une mouche égarée sur un terrain de golf. La vraie vie, quoi !... mais avec d'la pub en masse, car nous v'là rendus dans le 46-14 — non ! c'est pas un autre format d'écran, mais la proportion émission / pub que vient finalement d'autoriser le CRTC...

De quoi me filer l'envie de me « décâbler » pour me mettre en quête d'ancestrales « oreilles de lapin », qui ne manqueront pas de remettre un peu de neige dans mon écran, un peu de friture dans mes haut-parleurs et, qui sait, un peu de la satisfaction de mon regretté père sur mon visage, cette satisfaction qui irradiait « jadis » de sa personne quand il avait enfin réussi, ou à peu près, à stabiliser l'image dédoublée et souvent déformée...

Désolé, mais la technologie à elle seule, fût-elle de pointe, ne saurait meubler le vide, encore moins lui conférer de la substance, et cela, si grands et si « performants » que soient les écrans dernier cri. Alors, s'il-vous-plaît, moins de *look*, plus de *feeling*... Devant mon bon vieux tube cathodique, je ne suis pas qu'en mode « regarde » : j'ai aussi un mode « écoute », vous savez !

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉQUATEUR

Gutierrez obtient l'asile

Quatre jours après sa destitution par le parlement, l'ex-président équatorien Lucio Gutierrez devrait arriver aujourd'hui au Brésil, pays qui lui a accordé l'asile politique. « Le Brésil est en train de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'ex-président Gutierrez arrive au Brésil demain (dimanche) », a indiqué hier soir à l'AFP un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Brasilia. Ce responsable n'a pas précisé si M. Gutierrez dispose déjà du sauf-conduit qui lui permettra de quitter le pays. Un avion de l'armée de l'air brésilienne quittera Porto Velho, capitale de l'État du Rondonia, dans les prochaines heures pour se rendre à Quito. Une autorisation d'atterrissage en Équateur lui a été délivrée et est valable jusqu'à demain. AFP

ITALIE

Nouveau cabinet

Silvio Berlusconi a prêté serment hier comme président du Conseil du 60e gouvernement italien, après avoir formé un gouvernement qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celui qu'il dirigeait avant de démissionner mercredi face à la crise de sa coalition. « Le prochain conseil des ministres indiquera le programme du gouvernement : Italie du Sud, soutien aux entreprises et pouvoir d'achat des familles », a déclaré M. Berlusconi qui garde Gianfranco Fini, le chef de l'Alliance nationale, principal partenaire de sa coalition, comme ministre des Affaires étrangères et vice-président du Conseil. L'ex-ministre de l'Économie, Giulio Tremonti, sacrifié l'an dernier à des querelles au sein de la coalition, revient au gouvernement. AP

ABOU GHRAIB

Sanchez blanchi

Le général Ricardo Sanchez, ex-commandant en chef de l'armée américaine en Irak, qui était accusé par certains d'avoir commis des erreurs dans le scandale de la prison d'Abou Ghraib, a été blanchi par l'armée américaine dans cette affaire et ne sera pas sanctionné, ont annoncé les autorités américaines. Trois officiers proches collaborateurs du général Sanchez ont également été disculpés.
AP

Moussaoui plaide coupable, mais se battra contre la peine de mort

MICHAEL SNIFFEN
ASSOCIATED PRESS

ALEXANDRIA, Virginie — Zacarias Moussaoui ne se déclare pas vaincu. Devenu vendredi la première personne reconnue coupable aux États-Unis dans l'enquête sur le 11 septembre, le Français a annoncé qu'il lutterait « pied à pied contre la peine de mort », promettant une nouvelle bataille juridique aux procureurs fédéraux qui vont tenter d'obtenir son exécution.

Le Français d'origine marocaine, qui, la semaine dernière encore, disait à la juge fédérale Leonie Brinkema qu'il réclamerait d'être exécuté, a ainsi réservé une nouvelle surprise à l'accusation, après avoir plaidé coupable vendredi de six chefs, dont quatre sont passibles de la peine de mort, lors d'une audience au tribunal d'Alexandria en Virginie.

S'il est désormais condamné, sans procès, il faut encore fixer la sentence, une tâche qui reviendra presque certainement à un jury populaire chargé de trancher entre la peine capitale, la réclusion à perpétuité ou une peine moindre. Pour laisser la décision à un magistrat, il faudrait l'accord de toutes les parties et du juge, ce qui semble peu probable.

Aussitôt après la comparution de Zacarias Moussaoui devant la juge Brinkema, le ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales, a annoncé vendredi lors d'une conférence de presse que l'accusation allait requérir la peine de mort.

Mais l'audience de près d'une heure qui s'est déroulée à quelques kilomètres du Pentagone à Washington, cible de l'un des quatre avions détournés le 11 septembre, laisse entendre qu'une nouvelle bataille juridique s'annonce.

Zacarias Moussaoui a attribué son nouveau revirement sur la peine de mort à une conversation avec la juge Brinkema cette semaine qui, dit-il, lui a donné une meilleure compréhension de ses droits.

Lors de l'audience, la magistrate a d'ailleurs signalé au Français que plaider coupable ne l'empêchait pas de continuer à se battre pour obtenir d'éventuelles preuves permettant d'atténuer les chefs d'accusation contre trois responsables d'Al-Qaeda incarcérés aux États-Unis.

Moussaoui s'est dit prêt à retourner devant la Cour suprême pour pouvoir communiquer avec ces prisonniers, même si la plus haute instance judiciaire américaine lui a déjà refusé autre chose que les résumés non classifiés des interrogatoires du trio.

Contre l'avis de ses avocats, Zacarias Moussaoui, 36 ans, n'a pas contesté les accusations retenues contre lui. Le Français a reconnu avoir participé avec les 19 pirates de l'air du 11 septembre et les dirigeants d'Al-Qaeda à un vaste complot pour tuer des Américains en utilisant des avions de ligne détournés.

Le ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales, a déjà annoncé que la peine de mort sera requise

Pour la première fois, il a même affirmé en public qu'Oussama ben Laden lui avait personnellement demandé de faire s'écraser un avion de ligne sur la Maison-Blanche. La date à laquelle l'attentat était supposé avoir lieu est restée floue.

Ses avocats avaient tenté de l'empêcher de plaider coupable, arguant qu'il n'était pas mentalement apte, mais Zacarias Moussaoui a assuré être bien conscient qu'il risquait la peine de mort pour les faits qu'il a reconnus. Dans sa combinaison carcérale verte, il a même dit ne s'attendre à « aucune clémence de la part des Américains ».

Dans l'« exposé des faits » rédigé par les procureurs et signé au tribunal par Moussaoui, il reconnaît avoir eu connaissance du complot visant à faire s'écraser des avions sur d'importants bâtiments américains, puis avoir menti aux agents fédéraux après son arrestation en août 2001 pour éviter que le complot ne soit mis au jour.

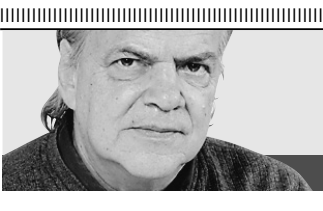
Mais il a aussi pris ses distances vis à vis des attentats du 11 septembre 2001, une possible ligne de défense contre la peine de mort. Devant la cour, il a souligné que rien dans la déclaration qu'il avait signée ne le donnait « précisément coupable du 11 septembre ».

Liban Les Syriens « presque partis dans 24 heures »



PHOTO JACK DABAGHIAN, REUTERS

L'armée syrienne a augmenté la cadence de son retrait et aura « presque » achevé son retrait du Liban « dans les prochaines 24 heures », a affirmé hier soir à l'AFP un officier syrien de haut rang qui a requis l'anonymat. Des centaines de chars et de camions militaires chargés d'hommes et d'équipement, regroupés tout au long du jour dans plusieurs points de rassemblements dans la plaine de la Békaa (est), ont commencé à quitter le Liban en convois à la tombée de la nuit, a constaté un correspondant de l'AFP. Entre-temps, des chrétiens maronites ont manifesté au nord de Beyrouth pour la libération d'un de leurs leaders, Samir Geagea (à dr. sur la photo), emprisonné depuis 11 ans.



LA PRESSE D'AILLEURS

RÉAL PELLETIER

Petits profits chez le géant General Motors

General Motors, fleuron de l'industrie automobile américaine, modèle par excellence de la grande structure entrepreneuriale du XXe siècle, vit des jours difficiles.

En janvier dernier encore, le président de General Motors, Rick Wagoner, crânait : « Nous sommes en tête depuis 73 ans d'affilée. Et je parie que nous demeurerons en tête pour les 73 prochaines années. »

Le mot faisait joli en conférence de presse, mais nombre d'analystes ne s'y laissent pas prendre, notamment Danny Hakim, du *New York Times*, qui n'écarte pas que Toyota en vienne à supplanter GM, d'ici quelques années, comme numéro 1 mondial des constructeurs d'automobiles.

C'est que les choses du marché se gâtent pour General Motors : les résultats du premier trimestre publiés la semaine dernière révélaient une perte de 1,1 milliard de dollars américains pour ces trois premiers mois de 2005. On apprenait le lendemain que le ciel n'est guère plus clément au-dessus de Ford qui a connu une chute de 38 % de son bénéfice net au premier trimestre et qui devrait finir le deuxième trimestre dans le rouge.

La plupart des analystes attribuent spontanément les déboires des deux grands constructeurs américains aux lourdes charges sociales que constituent les coûts de retraite et de soins de santé. Plus jeunes, les concurrents japonais ou allemands installés aux États-Unis assument des charges moins lourdes sous ce rapport.

Le chroniqueur financier James Flanigan, du *Los Angeles Times*, estime que sans la facture de l'assurance-maladie couvrant son personnel et ses retraités, GM aurait, en 2004, plus que doublé le maigre profit déclaré de 3,7 milliards.

Cela dit, M. Flanigan refuse de croire que GM, comme d'autres grands noms du niveau d'AT&T ou de United Airlines, soit appelé à disparaître. Il cite des spécialistes qui soulignent le rattrapage technologique auquel le constructeur s'est adonné ces dernières années, la rationalisation de certaines opérations d'assemblage comme le recours à un châssis unique pour un certain nombre de modèles. Il signale que malgré sa mauvaise passe financière, GM investira quand même cette année 8 milliards dans l'amélioration de ses installations, de même qu'en recherche et développement. Les recherches de GM sur le moteur à hydrogène et pile à combustible devraient lui procurer une importante avance technologique sur la concurrence d'ici la fin de la décennie.

Peu d'observateurs cependant partagent l'optimisme de M. Flanigan. GM investit dans sa croissance mais ça n'empêche pas Toyota de le faire aussi : la Japonaise ouvrira vraisemblablement cette année une septième et une huitième usines d'assemblage en Amérique du Nord, annonçait le *Wall Street Journal*, début février.

Pressions de GM sur les prix de ses fournisseurs et sur les TUA pour qu'ils réduisent l'assurance-maladie

Pas seulement les charges sociales

Si les analystes dans leur ensemble reconnaissent le fardeau particulier des charges sociales qui frappent les « vieilles » GM et Ford, plusieurs attribuent aussi leurs malheurs à d'autres facteurs de gestion, comme la profusion de modèles en circulation et l'excédent de capacité industrielle. Les gens de GM donnent à penser qu'elle exploiterait cinq usines de trop pour son marché nord-américain, mais l'analyste Stephen Girsky, de Morgan Stanley, explique au *WSJ* que GM compte probablement 15 usines en trop par rapport à la demande réelle pour ses produits.

D'autres croient qu'après avoir fait disparaître la marque Oldsmobile, GM pourrait être contrainte d'éliminer une autre grande marque, soit Buick, soit Pontiac. John Casesa, analyste chez Merrill Lynch, est de cet avis. Danny Hakim, du *NYT*, constate que les ventes de Buick (moyenne d'âge de clientèle de 63 ans pour les voitures) ont chuté de 22 % au premier trimestre et celles des Pontiac (moyenne d'âge de 47 ans), de 17 %. Mais on observe en même temps que GM a déjà investi beaucoup dans ses nouveaux modèles de Buick et de Pontiac, et aussi que faire disparaître une marque en soi est une opération coûteuse, sans compter ses effets démobilisateurs sur les travailleurs et les vendeurs. Mais entre-temps, Toyota atteint en Amérique du Nord la moitié des ventes de GM avec essentiellement deux modèles : Toyota et Lexus.

Pour redresser sa situation financière, explique *BusinessWeek*, GM fait pression sur ses fournisseurs pour qu'ils baissent leurs prix, ce qui en conduit certains à la faillite. GM mise aussi beaucoup sur la réouverture des conventions collectives la liant aux Travailleurs unis de l'automobile (460 000 ouvriers syndiqués), pour ramener les prestations de santé de ses cols bleus au niveau plus modeste touché par les cols blancs.

La requête est d'autant plus difficile à accepter pour les TUA que le modèle d'assurance-maladie obtenu chez GM représente l'un de leurs arguments de base dans leur campagne de syndicalisation de vastes pans de l'industrie automobile, chez les fabricants de pièces notamment.

La seule assurance-maladie pour ses retraités va coûter à GM 5,3 milliards en profits avant impôt cette année — un milliard de plus que l'an dernier.

C'est l'argument le plus généralement accepté dans le milieu financier pour expliquer les malheurs de General Motors. Mais hier matin, l'analyste Simon London du réputé *Financial Times*, de Londres, titrait son article sur sept colonnes : « Ce n'est pas les coûts élevés, mais ses voitures pourries qui mènent GM à la ruine. » L'article est moins dur que le titre, mais met l'accent sur l'ensemble de la production de GM qui (la Cadillac mise à part) n'arrive pas à s'élever au-dessus de la moyenne, sur un marché hyperconcurrentiel.

CÉLÉBRITÉS...



ODETTE ET ALBERT DOUMMAR
60e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
Félicitations! Nous vous aimons!
Vos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants



MICHEL PANNESE AURA
40 ANS LE 28 AVRIL...
BONNE FÊTE MON AMOUR!
Marie-France



GENEVIÈVE SÉNÉCHAL
Félicitations pour ta maîtrise en Enseignement du français langue seconde **"avec mention Excellence"**
Françoise, Donald et Catherine



CLAUDINE ET PIERRE
FÉLICITATIONS!
25 ANS DE MARIAGE
Les parents



Heureux Anniversaire à notre père
GUY LANGELIER
QUI FÊTE SES 80 ANS
Avec toute notre affection.
Tes filles Suzanne et Dominique



FÉLICITATIONS!
GENEVIÈVE MICHAUD
Pour ton Baccalauréat en Sciences Infirmières
Mimi et toute ta famille

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER?

Soulignez-le !

LA PRESSE

tous les dimanches dans *La Presse*

Composez le **(514) 285-7274**

appels interurbains (sans frais) **1 866 987-8363**

celeb_050424

Journée sanglante en Irak

IRAK suite de la page A1

Selon un témoin, Bassem Mahmoud, « un homme en voiture s'est lancé contre le convoi américain avant de faire exploser son véhicule ».

Le groupe du Jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui, chef du réseau terroriste Al-Qaeda en Irak, a revendiqué cet attentat dans un communiqué publié sur un site Internet islamiste.

En début d'après-midi à Abou Ghraib, à 30 km à l'ouest de Bagdad, une voiture piégée conduite par un kamikaze a tué neuf soldats irakiens et blessé 20 personnes, dont des civils, selon une source du ministère de la Défense.

Quelques heures plus tard, une femme était tuée et sept autres Irakiens blessés par une explosion d'origine inconnue sous un pont du quartier de Choula, dans l'ouest de Bagdad, selon des sources policières et hospitalières.

En province, deux soldats irakiens ont été tués et quatre blessés dans des tirs de mortiers contre leur position à Dhoulouiya, à 70 km au nord de Bagdad. Deux personnes ont péri dans l'explosion de leur voiture dans un village proche de Bassora, à 550 km au sud de Bagdad, et deux enfants ont été blessés.

Enfin, un soldat américain a été tué à l'ouest de Bagdad par l'explosion d'une bombe au passage de son convoi, a annoncé l'armée américaine dans un communiqué.

Au lendemain d'un attentat commis contre une mosquée chiite de Bagdad qui a fait neuf morts, le gouverneur de la ville sainte de Najaf et haut responsable du Conseil suprême de la révolution islamique (CSRII, principal parti chiite d'Irak), a clairement désigné les sunnites. « Nous rejetons la responsabilité de ces actes sur les membres de la communauté sunnite et nous leur demandons de condamner ces agissements criminels pour ne pas être obligés d'y riposter », a déclaré Assad Abou Qalal à l'AFP.

L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, était le dernier d'une longue série d'attaques contre les chiites, majoritaires en Irak, dont la plus sanglante a fait 118 morts fin février à Hilla, à 100 km au sud de Bagdad.

Cette déclaration est l'avertissement le plus clair jamais adressé par un responsable chiite aux sunnites, accusés de fomenter les violences et de saboter le processus de transition politique après avoir perdu la suprématie dans le pays avec la chute du régime de l'ancien président Saddam Hussein.

Par ailleurs, l'armée américaine a annoncé que six personnes soupçonnées d'avoir participé jeudi à une attaque au missile contre un hélicoptère civil bulgare, qui a fait 11 morts dont six Américains, avaient été arrêtées.

En matière politique, les tractations entre les vainqueurs des élections générales du 30 janvier sont entrées dans leur troisième semaine, sans résultat apparent. Le vice-président, Ghazi al-Yaouar, a rencontré hier des personnalités sunnites du groupe du Front national irakien, qui s'étaient entretenues la veille avec le président Jalal Talabani de la formation du gouvernement.

Otages roumains

Par ailleurs, les autorités roumaines ont transmis un message hier aux ravisseurs de trois journalistes enlevés à Bagdad, au lendemain d'un ultimatum de quatre jours lancé à la Roumanie pour qu'elle retire ses troupes d'Irak. C'est ce qu'a déclaré le conseiller politique de la présidence, Claudiu Saftoiu, qui s'est toutefois refusé à dévoiler la teneur de ce message.

Selon des images diffusées vendredi par la télévision qatariote Al-Jazira, les ravisseurs ont donné quatre jours au gouvernement pour retirer ses 860 militaires d'Irak, menaçant dans le cas contraire de tuer les otages.

Après la diffusion de cette vidéo, la présidence a estimé que ces images « s'inscrivent dans le genre de preuves sollicitées dans de telles situations » et confirment que les journalistes « sont sains et saufs ».

Sur cette vidéo en noir et blanc, les trois otages — Marie-Jeanne Ion, de la chaîne Prima TV, son caméraman, Sorin Miscoci, et le correspondant du quotidien *Romania Libera*, Eduard Ohanesian — assis à même le sol, ont les mains ligotées. L'enlèvement des trois journalistes a suscité un début de débat sur le maintien du contingent roumain en Irak, mais jusqu'ici seuls le parti d'extrême droite Romania Mare (PPRM, opposition) et un petit parti allié au gouvernement, le PUR, se sont prononcés en faveur du rappel des militaires.



LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC.
a besoin de vous !

À nos jeunes sans famille et vulnérables, nous tentons d'offrir un quotidien semblable au vôtre, au nôtre.
Pouvez-vous nous aider à réussir ?
Merci d'avance.

Veuillez adressez vos dons à :
La Société Amis pour toi inc.
a/s de Soeur Thérèse Paradis

10908, av. Bellevois
Montréal-Nord (Québec) H1H 3C9
Tél. : (514) 322-0307
Téléc. : (514) 329-0405

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél. : _____

3311632 *Un reçu pour fins d'impôt est disponible.*



3310403A

POLITIQUE

PROJET DE BOUCLIER ANTIMISSILE

Raytheon, un sous-traitant de la Défense américaine, a récemment exploré le Labrador

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Un important sous-traitant du département américain de la Défense a récemment exploré divers emplacements du Labrador afin d'y construire une station de radar qui jouerait un rôle secondaire dans le projet de bouclier antimissile mis de l'avant par le président George W. Bush, a affirmé vendredi le ministre canadien de la Défense nationale, Bill Graham.

Il y a près de deux mois, le premier ministre fédéral Paul Martin a fait savoir que le Canada ne participerait pas au projet américain.

Dans le cadre d'un entretien accordé vendredi à la suite d'une allocution prononcée à l'Empire Club de Toronto, M. Graham a affirmé que, si elle était construite au Labrador, l'installation de radar « X-band » de la société Raytheon aurait pour effet de « donner une couverture radar additionnelle à la côte et pourrait aussi avoir quelque utilité en matière de défense contre les missiles balistiques ».

Le ministre a ajouté que la station de radar « augmenterait les opérations radars sophistiquées ».

L'exploration préliminaire effectuée par Raytheon sur le site de Happy Valley-Goose Bay, au Labrador, figure au nombre des multiples opérations du genre menées par l'entreprise, a précisé M. Graham.

Pas de demande

« Ils ont soulevé la possibilité d'installer des radars ailleurs. Nous n'avons jamais reçu de demande formelle en ce sens, il n'y a pas eu d'entretiens sérieux à ce sujet, ce n'est pas allé plus loin que ça », a-t-il déclaré.

Si jamais elle était construite, l'installation ferait partie des systèmes d'information du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), a indiqué le ministre.

En vertu d'une entente passée l'année dernière avec le gouvernement des États-Unis, tout renseignement obtenu par NORAD sera transmis aux responsables du bouclier de défense contre les missiles.

Par voie de communiqué de presse, Raytheon n'a pas nié que ses responsables s'étaient rendus au Labrador après que le gouvernement canadien eut annoncé qu'il s'abstenait de prendre part au projet de défense antimissile.

Ce projet prévoit la mise en place d'un réseau de fusées d'interception devant permettre la destruction de tout missile balistique hostile avant que celui-ci ne pénètre à nouveau dans l'atmosphère terrestre.

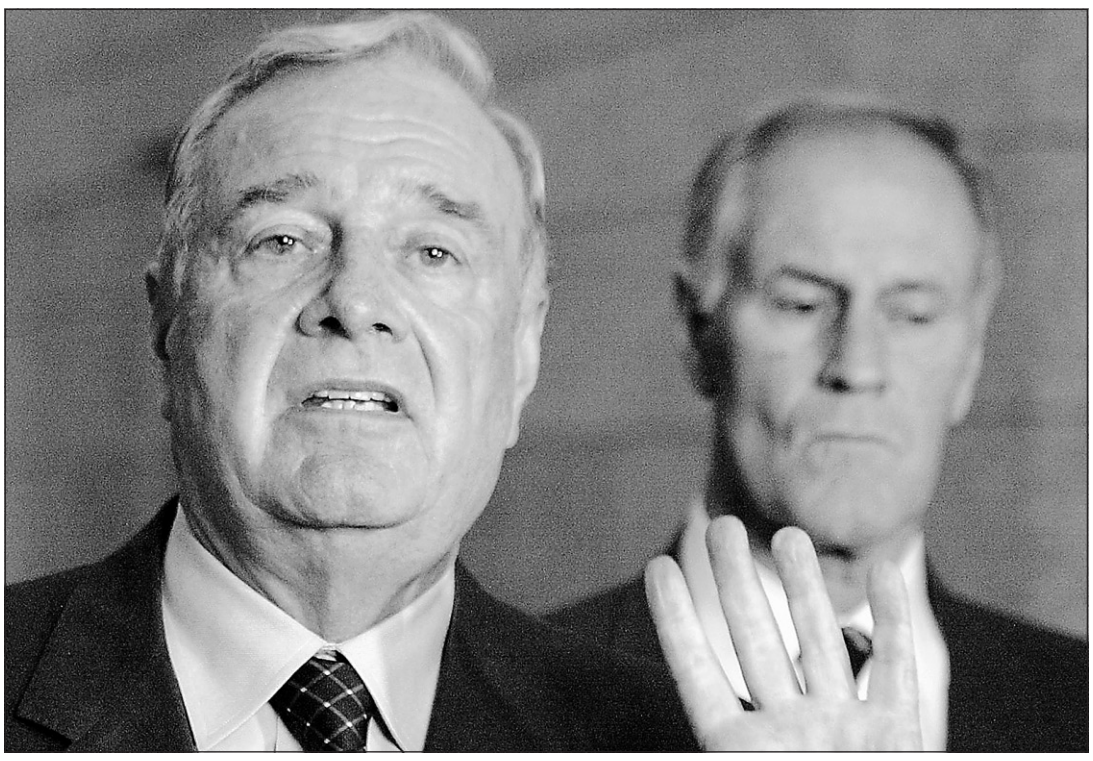


PHOTO FRED MARTIN, ARCHIVES PC ©

Il y a près de deux mois, le premier ministre Paul Martin a fait savoir que le Canada ne participerait pas au projet américain de bouclier antimissile. On le voit ici en compagnie de son ministre de la Défense, Bill Graham.

Les percepteurs des impôts dans la mire des vérificateurs

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les percepteurs des impôts canadiens se trouvent dans la ligne de mire des vérificateurs fédéraux en raison de problèmes de sécurité constatés depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Des conclusions nouvellement rendues publiques, avec celles de précédentes vérifications menées auprès d'autres ministères fédéraux, tendent à démontrer que le programme de sécurité mis en place par Ottawa a des lacunes.

Le plus récent rapport, rédigé à la suite d'une vérification des ordinateurs de l'Agence du revenu du Canada, permet d'apprendre que des ordinateurs portatifs utilisés à l'extérieur des locaux du service fédéral n'étaient pas fermés adéquatement. De plus, des renseignements confidentiels demeuraient dans des ordinateurs vulnérables aux pirates informatiques. Enfin, des travailleurs ignoraient s'ils devaient signaler toute activité de nature criminelle. Datant de décembre 2004 et obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, le rapport de vérification repose sur un sondage mené auprès des employés de l'agence, des tests aléatoires ainsi que l'inspection d'ordinateurs un peu partout au pays. Des parties du document rendu public ont fait l'objet de censure.

Le sondage mené auprès de 3000 travailleurs de l'Agence du revenu du Canada a permis d'établir que plus de la moitié d'entre eux ne savaient pas comment faire état d'un incident en matière de sécurité. Environ 25 % des employés « ne réalisaient pas qu'il était obligatoire de rapporter une activité criminelle ou illégale ». Les responsables de l'agence interrogés ont affirmé ne pas être certains s'ils devaient surveiller les systèmes électroniques du ministère ou encore de la façon de le faire.

Les vérificateurs ont constaté que 38 % des ordinateurs examinés étaient équipés de logiciels non approuvés. Ils ont également déterminé que, trop souvent, les logiciels de lutte contre les virus des ordinateurs portatifs du Ministère n'étaient pas mis à jour.

Entre autres problèmes, la vérification a aussi permis de découvrir qu'environ un utilisateur d'ordinateur portatif sur 10 ne fermait pas son appareil lorsqu'il quittait le bureau, alors que cela est obligatoire.


MONTOIT.ca
LE CYBERMAGAZINE DE L'HABITATION
HABITATION JARDINAGE RÉNOVATION DÉCORATION
Une réalisation
cyberpresse.ca
3309071A
3312350

La pauvreté est partout au Québec.
Et partout, nous apportons des solutions.
Joignez-vous à nous!

LES ŒUVRES DU CARDINAL LÉGER
1-87 PAUVRETÉ
(1 877 288-7383)
www.leger.org
CAMPAGNE ANNUELLE DES OEUVRES LOCALES
33014452A


...pour traverser des moments difficiles...
Bell
Et bien simple.MC
3310400A
3310404

Pavillon de l'Harmonie... ou de la patience?

À Terrebonne, un projet de logements pour personnes âgées et démunies tarde à se concrétiser

RAYMOND GERVAIS

Soixante-cinq aînés à faible et modeste revenu de la région de Terrebonne (MRC des Moulins) risquent pour la quatrième fois en autant d'années de se retrouver en institution.

Un projet de construction de 49 logements, mis de l'avant par la Société d'habitation du Québec (SHQ), ne verra peut-être pas le jour faute de financement si la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, ne bouge pas. Il manque quelque 450 000 $, soit 6 % d'une enveloppe globale de 5,5 millions de dollars nécessaire à la construction de l'immeuble du Pavillon de l'Harmonie.

Depuis quatre ans, des aînés se sont rassemblés afin de mettre sur pied un projet de logements sociaux adaptés à leurs besoins. Le projet a été accepté par la SHQ il y a trois ans dans le cadre du programme Accès-Logis, mais les embûches se sont succédé depuis.

Il a fallu changer quatre fois de terrain, déménager le projet de Mascouche à Terrebonne et refaire autant de demandes à la SHL, en plus d'aller trois fois en appel d'offres puisque les coûts de construction ne cessent de grimper.

Or, selon Richard Ryan, organisateur communautaire au CLSC Lamater de Terrebonne, la SHL n'accorde pas les mêmes subventions aux projets résidentiels de Terrebonne qu'à ceux de Laval ou de Montréal, sous prétexte que les coûts de construction sont moindres en région. Pourtant, selon M. Ryan, les coûts sont les mêmes de chaque côté de la rivière des Mille-îles.

Déjà, quatre futurs résidants sont décédés et ont été remplacés.

Le temps presse. Après le 29 avril, les prix de l'entrepreneur ne sont plus garantis et il faudra tout recommencer à zéro pour la cinquième fois, à moins que Québec ne comble la différence, ce qui éviterait de repousser le projet aux calendes grecques.

Du côté des futurs résidants, tout a été fait. « Il y a eu des coupes dans le projet, des augmentations de loyers limites ont été appliquées afin de prévoir les coûts, mais ce sont des personnes à faibles revenus, elles ne peuvent aller plus loin », a expliqué M. Ryan.

Ce dernier a ajouté qu'il sera nécessaire de poser des pieux dans le sol afin de soutenir l'immeuble de quatre étages puisqu'il n'y a pas de roc sur le terrain fourni par la municipalité de Terrebonne. La ville propose bien un autre terrain, mais il est 25 % plus petit et se situe en bordure de l'autoroute 640. Ce qui se traduirait par une absence de verdure totale et une diminution de la qualité de vie pour les résidants.

De plus, la montée constante des coûts de construction des projets comme celui du Pavillon de l'Harmonie compromet de plus en plus leur mise en chantier. À cela s'ajoutent les normes strictes de la SHQ sur la construction et sur les coûts admissibles.

« Est-il normal que dans notre société on mette de côté nos aînés les plus démunis ? Après avoir contribué à construire cette société, ces 65 aînés peuvent-ils se voir offrir un logement décent et adapté à leurs besoins pour les années qu'il leur reste à vivre ? » s'interroge M. Ryan.

EN BREF

Série d'arrestations à Longueuil

Trois hommes ont été arrêtés la nuit dernière dans un motel du boulevard Taschereau, à Brossard, après deux heures de négociations. Les trois hommes, âgés de 28 à 32 ans, se sont finalement rendus aux autorités. À 19 h 55, hier soir, ils s'étaient présentés à un logement du Vieux-Longueuil, accompagnés de quatre complices. Après s'être introduits dans le logement, ils ont menacé, intimidé et frappé l'occupant de l'endroit avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule utilitaire. Le véhicule a été localisé quelques heures plus tard, et une opération policière a été déployée. Il s'agirait, selon la police de Longueuil, d'un règlement de compte. Quatre suspects sont toujours au large.
d'après PC

Dur coup porté aux gangs de rue

Les enquêteurs de la police de Montréal ont arrêté tôt ce matin six hommes mêlés à des gangs de rue dans le secteur de Montréal-Nord. Les policiers ont investi, à 1 h 45, le bar Buona Casa, rue Léger, près du boulevard Langelier. Les six hommes, de 21 à 35 ans, sont accusés de trafic de stupéfiants. Ils comparaîtront cet après-midi en Cour du Québec. Ces arrestations s'inscrivent dans une série d'opérations organisées par la police de Montréal dans le but de lutter contre les gangs de rue.
d'après PC

Sébastien Lajeunesse toujours introuvable

Les recherches entreprises hier par des amis de Sébastien Lajeunesse, ce jeune homme de 22 ans disparu mercredi lors d'une excursion de canot sur le lac des Deux-Montagnes, se sont avérées vaines. Jeudi, une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec et une trentaine de pompiers avaient entrepris des recherches, sans succès. Vendredi, des plongeurs de la SQ ont dû renoncer à fouiller le fond du lac, la visibilité étant nulle.
Raymond Gervais



Jean-Philippe a 7 ans, il vit seul avec sa mère qui connaît des difficultés personnelles. Heureusement, la maman de Jean-Philippe a toujours réussi à éduquer son fils et à répondre à l'ensemble de ses besoins. Elle se sent parfois seule et essoufflée mais elle ne souhaite pas que Jean-Philippe vive de façon permanente en famille d'accueil. Elle a besoin de répit pour se ressourcer. Comme d'autres enfants que nous aidons, Jean-Philippe aurait besoin d'être pris en charge une fin de semaine par mois par une famille désireuse de partager de bons moments avec lui.

Pouvez-vous lui donner cette chance ?

BONJOUR,
À TRAVERS LES CHAMBARDEMENTS DE NOS VIES QUOTIDIENNES, IL NOUS ARRIVE PARFOIS D'OUBLIER NOS PRIORITÉS. L'ARRIVÉE D'UN ENFANT NOUS DONNE L'OCCASION DE S'ARRÊTER ET DE RÉFLÉCHIR SUR LE SENS QUE NOUS DONNONS À LA FAMILLE DANS NOS VIES… NOS ENFANTS DOIVENT SENTIR QU'ILS NE DÉRANGENT PAS MAIS PLUTÔT QUE NOUS AVONS CHOISI DE LES AVOIR DANS NOS VIES. NOUS DEVONS PASSER DE BEAUX MOMENTS EN LEUR COMPAGNIE, CES MOMENTS SI PETITS SOIENT-ILS, CONTRIBUENT À CRÉER UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE LE PARENT ET L'ENFANT ET ENTRE L'ENFANT ET LE MONDE. LES SOUVENIRS NE MEURENT PAS… ALORS QUE LE MATÉRIEL S'EFFACE SI RAPIDEMENT.
JEAN-PHILIPPE, 7 ANS

Centre jeunesse de Montréal
Institut universitaire

Si vous habitez sur l'Île de Montréal et que vous souhaitez accueillir Jean-Philippe ou un enfant du même groupe d'âge, communiquez avec Madame Denyse Guay (514) 385-2318

3304755A

ENCAN DIRECT
Auto GREGOIRE
St-Eustache / Laval
Rive-Sud / Trois-Rivières
Ouvert au public ! 7 jours !

Tous nos véhicules sont :
✓ Garantis
✓ Kilométrage certifié
✓ Non-accidentés
+ 399 $*

Plus de 3000 véhicules
toutes les marques et tous les modèles


Hyundai Accent GS '01
4 790 $*


Pontiac Grand AM SE '02
7 900 $*


Chevrolet Venture '02
8 900 $*

Satisfaction Garantie
ou pour 30 jours
échange permis
Conditions en succursale


Chrysler 300M '02
14 900 $*


Ford Focus '02
7 980 $*


Pontiac Grand Prix SE1 '03
8 975 $*


Volkswagen Jetta GL '01
12 790 $*


Chevrolet Malibu LS '02
6 990 $*


Nissan Maxima GXE '01
12 900 $*


Chrysler PT Cruiser '02
10 750 $*


Nissan Sentra '02
7 590 $*


Saturn SL1 '02
5 990 $*


Ford Taurus SE '04
11 940 $*


Ford Windstar '02
8 295 $*


Buick RendezVous '03
16 900 $*

Convertible

Mazda Miata '04
29 950 $*

Convertible

SAAB 9,3 '01
23 950 $*

Convertible

Mitsubishi Spyder '01
18 900 $*

Illustrations à titre de référence

Sortie 14 de l'autoroute 640 Ouest
625 Dubois, St-Eustache
1 888 222-3133 (450) 472-7272

7300 Notre-Dame Ouest
Trois-Rivières
1 866 443-7373 (819) 373-7373

Sortie Curé-Labelle sud autoroute 440
2470, Curé-Labelle, Laval
1-866-978-8878 (450) 978-8878

Sortie Cousineau Sud autoroute 30
1840, Ch. Chambly, Carignan
1-866-505-5858 (450) 658-5858

www.encandirect.com
1-866-GREGOIRE • Financement facile • 1ère et 2e chance au crédit sur place.

3311211A



...on a tous besoin de soutien.

Bell
Et bien simple.MC

3310401A

3310406

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Pas d'alliance du NPD avec le PLC pour l'heure

NPD suite de la page A1

Pour l'instant, les deux cabinets se seraient contentés de « discussions téléphoniques exploratoires ». Le premier ministre aurait tendu la main au chef du NPD vendredi pour organiser une telle rencontre, selon un quotidien torontois.

« Nous sommes tout simplement en train de travailler pour modifier le budget. On veut rediriger l'argent des baisses d'impôts que M. Martin va accorder aux grandes entreprises, ses amies, vers des investissements sociaux pour M. et Mme Tout-le-Monde, en environnement, dans les garderies ou pour réduire les droits de scolarité », a dit M. Layton. Il ne faut pas faire de lien direct entre des négociations sur des changements au budget et une alliance, selon lui.

Le chef du NPD avoue tout de même en avoir assez de voir le Parlement paralysé par les débats sur les révélations faites à la commission Gomery, même s'il juge ces révélations importantes. « Nous avons un Parlement qui prend trop de temps pour parler de la crise de la corruption du Parti libéral », dit-il.

Vendredi, Stephen Harper a déposé une motion à la Chambre des communes pour exiger la démission immédiate du gouvernement libéral. Elle sera mise aux voix au plus tard le 18 mai. Si tous les députés sont présents cette journée-là, même une alliance entre le NPD et les libéraux pourrait être insuffisante pour éviter le renversement du gouvernement.

En effet, 150 députés voteraient alors contre la motion (19 du NPD et 131 libéraux — le président de la Chambre, libéral, ne vote pas à moins de devoir trancher), alors que 153 voteraient en faveur (99 conservateurs et 54 bloquistes). Le sort du gouvernement se retrouverait alors entre les mains des trois députés indépendants. Si un seul d'entre eux vote en faveur de la motion, les Canadiens seront convoqués aux urnes d'ici le 27 juin.

Dans une entrevue accordée au *Globe and Mail* la semaine dernière, l'ex-libéral David Kilgour, devenu indépendant, avait d'abord indiqué qu'il voterait en faveur de la motion. Questionné de nouveau vendredi, il s'est montré plus vague. « Qu'arrivera-t-il si la commission Gomery révèle 10 choses qui contredisent ce qui a été dit avant ? s'est-il demandé durant la plus récente entrevue. Je ne voudrais pas avoir à revenir sur ma décision. » De plus, quatre députés malades (deux conservateurs, un libéral et un indépendant) pourraient avoir de la difficulté à se présenter en Chambre.

Il n'y a pas que M. Martin et M. Layton qui participeront à la célébration de la communauté sikhe à Toronto aujourd'hui. Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, y sera aussi. En fait, les trois chefs passeront une bonne partie de la semaine en Ontario, la province la plus populeuse, qui compte le tiers (106) des sièges aux Communes.

Sondage

Dans cette province, où les prochaines élections pourraient se jouer, 40 % des intentions de vote vont au Parti conservateur contre 36 % aux libéraux, 20 % au NPD et 4 % aux verts, selon le plus récent sondage Ipsos-Reid, publié hier dans les journaux du réseau CanWest. C'est un gain pour les conservateurs comparativement au sondage COMPAS fait une semaine plus tôt pour le même groupe de presse. Les libéraux étaient alors en avance avec 39 % des intentions de vote, contre 36 % pour les conservateurs et 20 % pour le NPD.

Les conservateurs détiennent une avance de cinq points sur les libéraux dans l'ensemble du pays avec 35 % des intentions de vote, selon le sondage Ipsos-Reid, qui s'est déroulé de mardi à jeudi dernier auprès de 2000 Canadiens, dont 377 ont été interrogés jeudi, le soir de l'allocution télévisée du premier ministre. La marge d'erreur est de 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Au Québec, les bloquistes conservent leur confortable avance. Ils récoltent 51 % des intentions de vote, tandis que les libéraux obtiennent 20 %, les conservateurs 14 % et le NPD, 7 %.

Le justicier de Wall Street

HÉTU suite de la page A1

En 2004, il va chercher 850 millions dans les goussets de Marsh & McLennan, le premier courtier d'assurances américain, qui « conseillait » à ses clients des assurances non pas en fonction des qualités de la police, mais de la commission que lui versait la compagnie.

Entre les deux, il pince Richard « Dick » Grasso, ancien patron de la Bourse de New York, parti à la retraite avec un trésor de 188 millions. Spitzer lui en a fait dégorger 100.

La liste n'est pas exhaustive et elle s'allongera sans doute au cours des prochains mois. Mais le justicier de Wall Street arrive à un tournant dans sa croisade contre la corruption financière et affairiste. Pour la première fois, cette semaine, il devra défendre en cour une des causes importantes qui découlent de son zèle.

Contrairement à Eliot Ness, Eliot Spitzer n'a encore envoyé personne en prison. Il préfère une bonne transaction civile à un procès pénal à l'issue plus incertaine. C'est ce qu'il vise notamment dans la cause qui l'oppose actuellement au numéro 1 mondial de l'assurance, la compagnie AIG, accusée de manipulations comptables.

Le procès de Theodore Sihpol, ancien courtier de la Bank of America, qui s'ouvrira mardi à New York, placera donc Spitzer devant un nouveau défi : prouver ses accusations devant un jury. S'il échoue à ce test, son étoile pâlira. Déjà, ses ennemis l'accusent de pratiquer l'extorsion. Dans leur optique, Spitzer se sert des médias pour forcer les personnes ou les compagnies ciblées à accepter des règlements à l'amiable. Au début du mois, par exemple, il a profité d'une entrevue à l'émission de George Stephanopoulos, sur la chaîne ABC, pour affirmer qu'il possédait des preuves béton sur les activités frauduleuses de Maurice « Hank » Greenberg, ancien patron d'AIG. Si c'est le cas, « traduisez Greenberg en justice », a recommandé la page éditoriale du *Wall Street Journal*, très critique à l'égard de Spitzer. Mais le procureur général de New York croit toujours à la possibilité d'un accord à l'amiable avec l'ex-PDG de l'assureur.

Theodore Sihpol n'est pas une cible aussi prestigieuse que Greenberg, mais son procès retiendra l'attention. En 2003, Spitzer a engagé des poursuites au pénal et au civil contre cet homme âgé de 37 ans. Accusé de transactions illicites dans des fonds mutuels, Sihpol est passible de 30 ans de prison.

Le procès n'intéressera pas seulement le monde de la finance. La croisade anticorruption de Spitzer ne peut plus être dissociée de ses ambitions politiques. En décembre dernier, le procureur général a en effet annoncé son intention de briguer le poste de gouverneur de l'État de New York en 2006. L'élu démocrate devance dans les sondages le gouverneur sortant, le républicain George Pataki, qui pourrait bien décider de ne pas se présenter pour un quatrième mandat.

Spitzer veut faire le ménage à Albany, capitale de l'État, comme il a fait le ménage à Wall Street. Il ne serait pas le premier justicier new-yorkais à se bâtir ainsi une carrière politique. Le dernier en liste, Rudolph Giuliani, a mené son combat contre les *golden boys* de Wall Street avant de se faire élire à la mairie de New York. En épinglant les Dennis Levine, Ivan Boesky et autres Michael Milken, l'ancien procureur fédéral s'était attiré l'attention des médias comme de l'opinion publique. Même le rocker Lou Reed le vantait dans ses chansons.

Eliot la terreur de Wall Street occupe une place semblable dans l'imaginaire américain. À l'Halloween, un site Internet vendait des masques à son image. Une note disait : « Pour déclencher des cris d'horreur, portez ce masque et allez vous promener à Wall Street. »

Spitzer, le défenseur des petits investisseurs, est né dans la richesse. Pur produit de l'élite, il a fréquenté Horace Mann, la plus prestigieuse école secondaire privée de New York, avant d'étudier le droit à Princeton et à Harvard. Aujourd'hui, il vit largement de ses rentes (plus de 700 000 $ par an, que lui rapportent deux immeubles sur Madison Avenue).

Avant d'être élu procureur général de l'État, Spitzer a travaillé au bureau du procureur de Manhattan. Au début des années 1990, il a impressionné ses supérieurs en montant un atelier clandestin factice pour coincer le fameux clan Gambino. Au bout de plusieurs mois d'écoute électronique, il est parvenu à ses fins et a ruiné la famille mafieuse, contrainte de payer 12 millions de dollars d'amende.

C'était le début de sa carrière de justicier incorruptible.



Avec du soutien, on se sent plus grand.
C'est pourquoi Bell a choisi de renforcer son appui aux hôpitaux pour enfants, au sport communautaire, à la sécurité sur Internet et à un grand nombre d'organismes axés sur le développement de la jeunesse. Pour rester **près des communautés** et forger celles de demain.

bell.ca/communaute

Imagine Caring Company Une entreprise généreuse

125 ans

Bell
Et bien simple.MC

3311880A

3310408